



Vol. 9.

Vendredi 22 Mai 1896.

No 4

FEUILLETON

SIMONNE

DEUXIÈME PARTIE

V

(Suite)

Dans ce tourbillon mondain qui, tous les ans, de novembre à avril, partout, au bruit des vives naturels ou forcés, le rivage du golfe de Gênes, d'Hyères à Bordighera, les approches du carnaval jettent une recrudescence de folie et de fièvre.

Le carnaval, c'est tout l'hiver de Nice, le grand éclat de rire jeté par les favoris du soleil ou par les transfuges des pôles. Lui fini, il semble qu'on ait vaincu la neige et la brume, et l'on peut regagner Paris qui appartient de droit au carême. La pénitence s'observe mal, là-bas, sur un rivage où les roses s'accordent à peine un mois de répit, et combien d'oiseaux de passage regagnent à tire-d'aile la capitale, après s'être immergés huit jours dans un bain de chaleur lumineuse! Il fallait donc une bien puissante attraction pour que, cette année-là, le carnaval ayant retardé sa venue jusqu'en mars, on négligeât de s'occuper de lui pour se parler que de la fête indienne qui se préparait à Saint-Jean. Car les bouches n'en tarissaient pas, car les oreilles en étaient pleines, car les échos se fatiguaient à en annoncer au monde les splendeurs projetées.

A Hyères, à Saint-Raphaël, à Cannes, à Nice, à Monaco, sur la lisière même de la côte d'Italie, il n'était bruit que de cette féerie. On allait se répétant qu'un grand seigneur archi-millionnaire, oncle de deux jeunes filles adorablement belles, transformait tout son domaine en palais enchanté, et jamais la mer Tyrrhénienne, qui a pourtant vu tant de prodiges, depuis Lucullus donnant un repas de trois millions jusqu'à Polycrate de Samos lassé de sa fortune et jetant son anneau dans les flots, n'aurait assisté à la réalisation d'un plus fantastique caprice d'imagination déchaînée.

Peut-être la rumeur publique, vives acquiri eundo, amplifiait-elle les hypothèses et les conceptions

en passant de bouche en bouche. Les plus enthousiastes, à coup sûr, n'étaient pas les mieux informés, et la foule bénéficiait des racontars, selon la parole profonde de Tacite: "L'inconnu est toujours magnifique."

Cependant, ceux qui avaient eu l'occasion de voir les préparatifs dissient qu'on n'exagérât guère. Raham-Sing avait fait grand dans le domaine de l'éblouissement.

Si l'œil d'un psychologue avait pu sonder cette âme de vieillard, il se fût détourné devant l'intensité du désespoir que révélait cette grandiose folie. Le nawab avait voulu jeter l'or à pleines mains. Cette profusion de richesses, c'était son cœur, sa pensée, sa vie métallisée qu'il dépensait.

De ses biens passés, les Anglais vainqueurs scrupuleux, en retenant la terre sur laquelle il avait dressé son trône, lui avaient laissé l'équivalence transitoire cette rente presque fabuleuse qui permettait au prince déchu de continuer à vivre selon son rang.

Eh bien! il lui agréait maintenant de rassembler cette fortune consolatrice injurieuse, suprême ironie jetée à sa déchéance, pour en faire l'instrument d'un miracle humain, pour montrer aux vivants, dans une auréole incomparable, l'être chéri, l'enfant adorée dont il comptait les dernières heures de séjour ici-bas. Depuis que la fête avait été décidée en principe, le nawab, pris d'un scrupule, avait tenu à consulter le docteur Pénjarry. Les deux vieillards s'étaient trouvés face à face, ne pouvant se mentir l'un à l'autre. Et pourtant, le savant praticien n'avait pas voulu prononcer de sentence. Il s'était contenté de hocher la tête pour conclure finalement par ces mots:

Bah! pourquoi la chagriner, pauvre petite?

Holkar avait trop l'expérience de la vie pour ignorer l'art de ces adoucissements, de ces euphémismes au travers desquels on peut lire de cruels arrêts. En conséquence saisi par la révolte contre la dureté du sort, il avait voulu lui jeter comme un défi. Et, c'était pour cela qu'à cette heure, dépassant même les désirs de sa nièce, il avait apporté tous ses soins à faire de cette fête un véritable événement.

Le jour vint. Une atmosphère de printemps lui versa la fraîcheur de ses brises et les senteurs de ses bourgeons naissants. La sève, partout en éveil, gonflait les branches et faisait éclater les écorces pour livrer passage aux larmes de joie du renouveau. La mer, plus calme et plus bleue que jamais, alanguissait ses vagues à l'entour du riant promontoire, comme pour attester qu'elle allait payer son tribut à ces exaltations du délire humain.

Vers deux heures, les invités arrivèrent, empressés, frémissants d'impatience mal contenue.

Simonne et Germaine, en toilettes claires, accompagnées de Mme du Méal, les recevaient, faisant les honneurs de la maison. En arrière, le nawab, très simplement vêtu à l'européenne escorté de Charles Kerval, ouvrait à ses hôtes de passage toutes les portes de la maison.

A quatre heures, les derniers retardataires étaient présents. Ce que l'on a l'habitude d'appeler l'élite de la société, toutes les autorités locales, toutes les aristocraties et les opulences, françaises et étrangères, avaient répondu à l'appel.

Alors les enchantements commencèrent. Afin de réserver les salons pour la fête du soir, on avait converti le perron et ses alentours en une tente somptueuse dont un plancher volant faisait une salle de bal pour le jour. L'orchestre, dissimulé derrière un motif de verdure, épanchait ses plus pures notes dans les échos sonores, au gré des souffles que prodiguait la mer. Le bouquet d'eucalyptus avait reçu le buffet, et les allées qui y menaient étaient bordées de guirlandes de fleurs, de pavillons multicolores dont les battements emplissaient de vie les pauses des harmonies musicales. C'était un luxe inouï de tentures resplendissantes, de tapisseries hors de pair, dont l'étalage arrachait aux plus sceptiques des exclamations de stupeur. Aux arbres pendaient des fruits, de vrais fruits, conservés ou expédiés des régions où le soleil avait déjà mûri les dons de Pomone: chasselas de Corinthe et muscats de Chypre, pêche des jardins d'essai du khédive, bananes récoltées dans l'Inde, avec les mangues qui achevaient à Saint-Jean une maturité hâtive. Au pied de ces arbres, s'allon-

geaient des plates-bandes où des fraises penchaient leurs têtes rouges au milieu de corolles fécondées, comme confuses de se rencontrer là, elles, les files de prédilection des cédres du Liban avec tant d'autres chefs-d'œuvre de la vie végétale. Plus loin, sous une voûte de roches, trois sources jaillissaient de fentes invisibles, sources intermittentes, en filets clairs, en nappes ou en cascades. Et il ne fallait pas s'y tromper. Car à l'une ou remplissait son verre d'un Ai écumeux, à l'autre on pouvait s'enivrer des nectars de Santernes, tandis que la troisième ne versait que des parfums saturant l'air de leurs suaves émanations.

Plus loin encore, dissimulées au milieu de leurs sœurs vivantes, des fleurs mécaniques s'ouvraient au contact des mains qui les approchaient, et selon le goût de chacun, les hommes tiraient de leurs calices de superbes havanes, d'odorants manilles indéfiniment renouvelés, ou des bonbons, des caramels, des chocolats marqués de l'estampille de Marquis ou de Boissier. La fille du préfet de Nice, exquise créature de seize ans, vit s'envoler de l'une de ces corolles une nuée de papillons: elle jeta un cri de surprise, et tout le monde l'imita. Quoi! l'on était qu'en mars et les brillants lépidoptères étaient nés sur l'appel d'une incantation? C'était donc un mage que ce nawab! Oui c'était un mage, un enchanteur de la fortune, digne frère de ces sorciers de l'Inde dont on raconte tant de choses extraordinaires. Les papillons voltigèrent quelque temps, comme si le pollen de ces fleurs à surprises les eût grisés. Puis ils retombèrent en pluie. Des mains avides se tendirent vers eux. Quelques-uns s'évanouirent, pareils à des buées et une fraîcheur d'eau parfumée vint mouiller quelques beaux fronts. D'autres se posèrent légers sur des épaules nues, sur des bras blancs, sur les os des galons et des uniformes. Celui qui par une sorte de choix, vint se placer sur la main mignonne de la fille du préfet, avait une tête de jais, un corps d'onyx transparent, des ailes de filigrane d'or et des yeux de saphir.

Des applaudissements éclatèrent unanimement.

Non, jamais, on n'avait rien vu, conçu de pareil.

Tout à coup, pendant une accalmie de l'orchestre, alors que les couples de danseurs au grand jour se fermaient pour les prochains quadrilles, il se fit un grand bruit de pépiements et de battements d'ailes. Le ciel se voila à l'instant. Des myriades d'oiseaux des îles, vivants, ceux-là, rendus à la liberté, tourbillonnèrent dans l'espace. Leur vol plana au-dessus du rocher, où bon nombre vinrent se reposer entre les deux azurs sans bornes. Beaucoup, effrayés par le murmure des voix admiratrices, s'enfuyaient vers les jardins d'alentour. Quelques-uns, affolés, se donnant les audaces de l'hirondelle, prirent leur essor vers l'horizon lointain, comme si cette nappe bleue, qui leur parlait peut-être des terres où se cachaient leurs nids, n'avaient pas dû laisser leurs ailes insensées.

Et ce fut ainsi, de surprise en surprise, que passèrent les heures trop courtes, jusqu'au moment où, sur l'appel d'une conque marine, l'eau claire des deux baies se couvrit de voiles soudaines. Des barques apparurent qui semblaient sortir des rochers, vêtues de couleurs vives qui en rajouissaient les carènes. Elles vinrent, à la façon des écuyers d'un cirque, se ranger autour de la pointe, comme pour saluer les hôtes de la villa enchantée et recevoir un signal attendu.

Et, brusquement, elles se formèrent en cercle, leurs arrières se touchant en un ordre symétrique qui permit à toutes les étraves de faire face à l'horizon. Sur ces étais d'un nouveau genre un plancher surgit, si solide, si uni, construit avec une telle promptitude, qu'il offrit aux danseurs émerveillés comme une nouvelle salle de bal, avec cet attrait irrésistible qu'au lieu de la terre immuable, on avait l'eau sous les pieds.

Quand la foule curieuse eut pris place sur ce radeau merveilleux, ne laissant sur la rive que les prudences trop méticuleuses, le yacht de Simonne se fit le convoyeur du troupeau, et l'on alla danser à un demi-mille en mer, l'orchestre latent des barques alternant ses concerts avec les mélodies envolées de la côte. La nuit seule apporta un terme à cette première partie du programme. Mais le soleil n'eut pas plus tôt caché sous l'occi-

dent, ses rayons jaloux de tant de splendeurs, que la villa et les jardins s'embrasèrent de leurs polychromes.

Les incandescences de l'électricité mirent des astres factices dans les branches encore nues des arbres et jusque dans les corolles si fécondes naguère en surprises. En même temps, les trois sources de la grotte improvisée versèrent des ondes lumineuses dont les teintes changeantes n'otèrent pourtant aucune saveur aux liquides épanchés. Alors aussi, malgré les friandises et les fruits croqués à belles dents par les jolies invitées, une table comptueusement servie fut roulée sur le plancher au-dessus duquel se dressait la tente. Les bons vins, les mets délicats y mêlèrent leur fumet aux parfums de l'atmosphère, et les conversations du repas accompagnèrent les morceaux choisis de l'orchestre.

Simonne profita de cet instant... gastrologique pour se dérober aux compliments enthousiastes, faux ou sincères, que lui valaient les merveilles de la fête. Elle entraîna Germaine et Mme du Méal. Comme elle traversait le vestibule encore dans l'ombre elle se heurta à Raham-Sing. Débordant de joie orgueilleuse, l'enfant se jeta dans les bras du vieillard.

— Oh! père! — s'écria-t-elle, — vous êtes un magicien sans pareil!

Il la prit dans ses bras et lui baisa longuement le front.

— Ainsi, tu es contente, petite Simonne? Ainsi tu ne trouves rien à dire à notre fête?

— Je ne trouve qu'à vous admirer, mon oncle.

— A m'admirer... seulement? Elle l'enveloppa de son regard plein de filiales tendresses.

— Avais-je donc besoin de cela pour vous aimer, répondit-elle. Et, réservant à son tour une surprise au cœur du vieillard troublé:

— C'est à moi, maintenant dit-elle, d'entrer en scène. Vous saurez me dire après si je possède aussi bien que vous l'art des métamorphoses.

Comme il cherchait à la retenir, à l'interroger, elle mit un doigt sur sa bouche.

— Chut! Soyez aussi sage que moi. Je n'ai point cherché avant l'heure à pénétrer vos secrets.

Elle s'enfuit et courut dans sa chambre se mettre aux mains de Parvati. Le navab contempla du seuil la salle du banquet improvisée, pleine du rire et des exclamations des convives. Dououreusement son front se plissa. Il proféra une parole amère.

— Riez, vous autres, réjouissez-vous. Oubliez que je suis votre hôte en ce moment et que, pour la première fois peut-être, le désespoir est devenu l'amphitryon du plaisir.

Il était dans l'ombre. Des tables encore chargées de mets, nul ne pouvait distinguer ses traits ou même sa silhouette. Et, lui-même, absorbé par un souci unique, ne vit pas l'ombre de Kervail épaissir la sienne et décroître progressivement dans la direction de la pagode hindoue, dont il avait condamné la porte depuis ce jour, où il y avait conduit Mlle d'Illey.

Chacun de son côté, les deux hommes éprouvaient le besoin de se recueillir.

(A continuer.)

Patrons à invoquer dans les circonstances suivantes

Accidents de voyages.—Saints Anges Gardiens, N.-D. de Roc-Amadour.

Agonisants.—Saint Sébastien, Saint Joseph, Saint Benoît.

Botteurs.—Saint Claude.

Brûlures.—Saint Jean évangéliste.

Cancers.—Saint Gilles, Sainte Adegonde.

Chancres.—Saint Fiacre.

Choses oubliées.—Saint Antoine de Padoue.

Dangers.—Médaille miraculeuse, Médaille de Saint Benoît.

Ecrevelles.—St Marcon.

Enfer.—St Patrice, St Nicolas.

Empoisonnements.—St Jean évangéliste.

Epilepsie.—St Jean-Baptiste.

Epidémies.—N.-D. de Fourvière, N.-D. de la Garde, St Eloi.

Feu sacré.—St Geneviève, St Antoine, N.-D. des Ardents, St Martial.

Fistule.—St Fiacre.

Fièvre.—St Geneviève, Ste Godelive, Ste Clotilde, Ste Aldegonde, St Sigismond, saint Josse, St Julien de Brioude.

Folie.—St Mathurin, St Hubert.

Gale.—St Reine.

Gelée.—St Urbain.

Goutte.—St Stapin.

Gravelle.—St Fiacre, St Emilien.

Grêle.—St Abdon.

Hémorragies.—Médaille de St Benoît, Ste Luce.

Hérésies.—St Sébastien.

Hernies.—St Emilien.

Incendies.—St Agathe, St Nicolas, St Laurent, St Josse.

Influences malignes.—Eau bénite, Rameau bénit, Fleurs de la Fête-Dieu, Ste Clotilde, St Jean-Baptiste.

Insultes.—St Georges.

Lèpre.—St Lazare, Saint Laurent.

Maladies des bestiaux.—Saint Blaise, St Roch.

Maladies des enfants.—Sainte Aldegonde, Ste Clotilde, Saint Blaise, St Valérie, St Maurand, Saint Claude, St Gilles.

Maladies des chevaux.—Saint Eloi.

Maléfices.—Médaille de Saint Benoît, Sainte Croix, Eau bénite.

Maux de dents.—St Apoline.

Maux de gorge, St Blaise, Ste Aldegonde.

Maux de tête, Ste Apolline, St Denis, Ste Aldegonde.

Maux d'yeux.—St Luce, Ste Geneviève, St Ignace.

Mort subite.—St Barbe, Ste Adegonde, Ste Brigitte, St Christophe, St Michel.

Morsures des serpents.—Saint Paul, St Hubert.

Orages.—Cierges bénits, Saint Christophe, St Abdon.

Objets perdus.—St Antoine de Padoue, Ste Anne.

Paralytiques.—St Clotilde.

Peste.—St Rosalie, St Sébastien, Saint Roch, N.-D. de la Garde.

Pluie.—St Médard, St Léonard, St Isidore.

Plaies.—St Roch.

Possession du démon.—Saint Mathurin, Ste Aldegonde, Saint Hubert.

Rage.—St Hubert.

Récoltes.—St Marc, Les Rogations, St Abdon, Sainte Rade-gonde.

Sécheresses.—St Solange, St Léonard.

Spasmes.—St Jean-Baptiste.

Stérilité des femmes.—Saint Gilles, N. D. de liesse.

Teigne.—St Reine.

Tentations.—St Nom de Jésus.

N.-D. de Bonne-Délivrance, Médaille de St Benoît, SS. Anges gardiens, St Michel.

Tempête sur mer.—St Nicolas, Ste Anne, N.-D. de la Garde.

Tonnerre.—St Christophe, Ste Barbe.

Voleurs.—Saint Nicolas.

La première communion

Voici l'angélique histoire d'une petite fille de neuf ans, de la Colombie-Britannique. La pauvre enfant n'avait pas fait sa première communion, car elle était trop jeune; mais elle désirait tant recevoir le bon Dieu! Elle va trouver le missionnaire: "Père, je voudrais faire la communion." — "Tu veux faire la communion? Mais tu es trop jeune et tu ne connais pas l'Eucharistie."

La chère petite revint à la charge, mais insista vainement. Un jour, vers l'heure du midi, elle était seule dans l'église. Contre son habitude à pareille heure, Mgr Durieu, passant près de là, voulut faire une visite au saint Sacrement. Il entra sans être remarqué. La pieuse enfant pria tout haut devant le tabernacle. "Chef, mon père le prêtre dit que je ne te connais pas. Mais je te connais. Tu es le Fils de Dieu, tu es l'Enfant qui est né dans l'étable de Bethléem, tu as vécu à Nazareth, on t'a trouvé dans le temple parmi les hommes de la prière; tu as fait les Apôtres, tu leur as donné ta prière; tu es mort sur la croix, tu es ressuscité le troisième jour. Tu vois que je te connais. Eh bien, je te demande une chose que tu ne me refuses pas, toi, ouvre les yeux du prêtre afin qu'il voit que je te connais." Le missionnaire pleura sans doute d'attendrissement. Il s'esquiva sans bruit.

Le soir, après le chant des vêpres, dans l'église, au milieu de l'assistance, le Père appelle la fervente enfant: "Viens ici, toi. Combien de fois as-tu visité Notre-Seigneur aujourd'hui?" — "Quinze fois." — "Qu'est-ce que tu lui as dit? La petite hésite une minute et lève son regard timide vers le missionnaire: "Père, je lui ai dit du mal de toi." Et elle reprend ce que l'on vient de lire.

Le père s'adresse alors à l'assemblée: "Vous voyez que le bon Dieu écoute les prières bien faites. Je n'avais pas coutume d'aller à l'église à l'heure où cette enfant s'y trouvait ce matin. Aujourd'hui le Grand-Esprit m'y a poussé." — "Mon enfant tu as bien fait de venir prier, le Chef d'en haut m'a ouvert les yeux; je vois que tu connais Jésus-Christ; tu feras la communion."

Et la voilà qui se met à pleurer. Après le premier moment d'émotion: "Père, dit-elle, au milieu de ses larmes, je suis si contente, qu'il me semble que je suis au Paradis."

La société Noreau & Sicotte est dissoute de consentement mutuel. M. A. Noreau continuera seul les affaires à la même place, rue cascades. Il se propose de fondre le vieux stock pour faire place à son assortiment nouveau qu'il attend. Ses meubles seront de premier choix et à des prix des plus minimes.

M. Menier, l'industriel si connu qui a acheté l'île d'Anticosti, ne tardera pas de venir faire un tour dans son nouveau et vaste domaine.

Incessamment une cargaison formidable doit être débarquée dans l'île, de façon à donner à ses premiers habitants tout le confort compatible avec les difficultés qu'ils auraient à surmonter.

Un grand nombre de Français ont déjà demandé l'autorisation à M. Menier de s'établir sur son île, mais le propriétaire n'a encore donné aucune réponse. On sait seulement qu'il se montrera fort difficile dans le choix des colons, et qu'il leur interdira formellement l'usage de l'alcool et le plaisir de la chasse.

Ces deux interdictions sont très sages. Du moment que M. Menier a engagé de gros capitaux pour l'exploitation, pour l'élevage des animaux à fourrure, il est élémentaire qu'il veuille à leur multiplication. Quant à la prohibition radicale de l'alcool, on ne peut trop féliciter M. Menier d'en faire une condition absolue de séjour dans son île.

Québec, 12.—Un gros cargo-bout aux allures massives, avec sa machine tout à l'arrière, est entré dans le port à 5 heures samedi matin, et a jeté l'ancre au large. C'est le *Savoy*, dont on parle tant depuis quelque temps, le pionnier de la colonisation dans l'île d'Anticosti, dont M. Henri Menier s'est rendu acquéreur au prix de 800,000 francs, une bagatelle pour lui! C'est le pilote Paul Pâquet qui l'a conduit du Bic jusqu'à Québec. Il portait pavillon et équipage anglais. A six heures, son nouveau commandant, M. le capitaine J. B. Bélanger, s'est rendu à bord et a hissé le pavillon français. Il est actuellement au quai de la Reine où il restera probablement plusieurs jours. Sa cargaison sera sans doute transportée à l'île par goélette. La cargaison du *Savoy* est la plus disparate qui se puisse imaginer.

Remarqué entre autres choses, notamment un petit chemin de fer à voie étroite pour le ballast, ce qui indique l'intention du propriétaire de faire des routes là-bas. Il y a aussi des embarcations de différentes grandeurs, des fûts de provisions et de conserves, des fusils de chasse, des charrues, des palissades en fer et en treillis, de quoi organiser de la façon la plus confortable la maison du gouverneur et sans doute aussi celle qu'occupera M. Menier pendant trois mois de chaque année.

Une touche avant de mourir: Un fait étrange s'est passé, il y a quelques jours, dans un village près de Linz, en Bavière.

Un vieux paysan était au plus mal. Le curé venait de lui administrer les derniers sacrements et restait près du lit, attendant le dernier soupir du bonhomme. Tout-à-coup le malade murmura quelques paroles à l'oreille de sa femme, qui lui apporta sa pipe. Le moribond en tira quelques bouffées puis il dit distinctement: "Me voilà tout soulagé," et il mourut.

Sans avoir pourtant cassé sa pipe.

A VENDRE.

La Magnifique propriété superbement bâtie, côté sud de la rivière Yamaska, en face de la ville et occupée par Mr Jos. Leduc. La maison contient toutes les améliorations modernes.

Pour les conditions, qui sont des plus faciles, s'adresser au propriétaire

JOS. LEDUC.

Ou au bureau de LA TRIBUNE.

DU NOUVEAU

Nouvelle manière de faire les couvertures en

PAPIER SPÉCIAL POSÉ AU CIMENT

\$2.25 et \$2.50 le carré.

Autres couvertures en

Ferblanc, Tôle, Ardoise, Bardeau métallique.

Corniches et toute espèce de moulures en tôle.

Peinture spéciale pour couverture d'Eglise ou autre bâtisse, à prix réduit.

Grand assortiment de Ferblanteries très au complet.

JOSEPH LEDUC.

Ferblantier, Plombier et Couvreur

138, rue Cascades, St Hyacinthe.

MAISON A LOUER

Une magnifique logis de neuf appartements, maison voisine de M. R. E. Fontaine, avocat, ayant toutes les améliorations voulues et en parfait ordre. Conditions faciles.

Un beau grand jardin est attenant à la maison. S'adresser à

V. E. FONTAINE,

Avocat, St Hyacinthe.

19 mars 1895.—à 3.

Dr P. H. BERNIER

SPÉCIALISTE

S'occupe d'une manière spéciale du traitement du cancer, du chancre et des maladies de la peau, suivant une méthode de plus de 25 années d'expérience, donnant les résultats les plus satisfaisants.

Dr P. H. BERNIER,

St Pie Comté de Bagot, P.Q.

4 Mars 1895.—à 3.

CHAUSSURES

JOS. MORIN,

No 104 RUE CASCADES,

coin de la Rue St-Denis,

ST-HYACINTHE.

ASSORTIMENT DE CHAUSSURES, pour Hommes, Femmes et Enfants, dans toutes les lignes.

PRIX TRÈS BAS

Aussi: Assortiment complet de Valises, Sacs de Voyage, Etc.

EN GROS ET EN DETAIL.

Venez et vous serez bien servis.

JOS MORIN,

Marchand de Chaussures.

LA COMPAGNIE

d'Eau Minérale

DE ST-HYACINTHE.

PROPRIÉTAIRE DU CÉLÈBRE

PHILUDOR

ET MANUFACTURIÈRE DE

SODAS, GINGER ALE,

ROOT BEER, GINGER BEER,

CIDRE CHAMPAGNE, &c.,

a-t-i-n-o

Après de moulin à scie

A Vendre dans St Barnabé

Le soussigné offre en vente un agros de moulin à scie, complet, en bonne condition et presque neuf.

Conditions très faciles.

S'adresser sur les lieux à

PIERRE LAMOTHE,

Rang Barreau,

St Barnabé.

15

Co. St Hyacinthe,

Piano

A vendre à sacrifice, un magnifique piano, (74) presque neuf, s'adresser au bureau de LA TRIBUNE.

Primes

Tout abonné nous envoyant un abonné nouveau aura droit à deux volumes pour 12 cts de timbres.

Voir bulletin de primes.
Tout abonné nouveau aura également droit à 2 volumes pour 12 cts. Voir bulletin de primes.

On avait perdu tout espoir

LE CAS SINGULIER DE MME HILL DE MANCHESTER

Le médecin lui dit que sa maladie était la consommation des intestins. On avait perdu tout espoir de la guérir. Mais elle a recouvré la santé d'une manière presque miraculeuse.

Du Herald, de Morrisburg :

Mme Hill, épouse de M. Robt Hill, de Winchester, était considérée. Il y a quelques mois, comme une personne dont les jours étaient comptés. Aujourd'hui en la voyant vous apercevez une belle femme en santé, ne montrant aucune trace de la maladie qui faisait désespérer de ses jours ; il ne faut donc pas s'étonner si son cas a créé une profonde sensation dans le voisinage.

A un reporter qui est allé la voir, Mme Hill a fait le récit de sa maladie et de sa guérison, et lui a permis de le publier ; elle fit son récit avec une sincérité qui démontra au reporter mieux que de simples mots auraient pu le démontrer, combien elle était reconnaissante d'avoir trouvé un remède qui put lui faire recouvrer la santé et la force.

"Je me sens, dit-elle, comme une personne qu'on a prise parmi les morts et mon cas semble miraculeux. Il y a environ un an, j'ai été alitée et peu de temps après, j'ai été atteinte d'un chancre à la bouche et j'ai souffert d'une manière terrible.

Bien que je fusse sous les soins de bons médecins, je ne prenais pas de mieux. D'autres complications se formèrent et je paraissais cheminer promptement vers la mort. Je devins de plus en plus faible et enfin, je fus alitée et je gardai le lit pendant trois mois.

Mes intestins étaient dans une terrible position et le médecin dit qu'il ne pouvait plus rien faire pour moi, vu que, avec les autres complications, j'étais atteinte de la consommation des intestins.

Mes membres et ma figure enflèrent affreusement, mon cœur devint faible et mon sang semblait s'être changé en eau. Je devins simplement un squelette vivant. Enfin, le médecin me dit que ma maladie déjouait l'habileté humaine, et que c'était inutile de continuer à recevoir ses soins.

Quelque temps plus tard, quelques-uns de mes amis qui se tenaient près de mon lit, s'attendaient à tout moment me voir trépasser, mais je ralliai mes forces, et sur la sollicitation pressante d'une amie, je me décidai, bien qu'ayant perdu presque tout espoir, à essayer les Pilules Roses du Dr Williams.

En moins de deux semaines, une légère amélioration dans ma santé se fit sentir, et depuis ce temps je recouvrai lentement mais sûrement la santé, jusqu'à ce que je jouisse de nouveau d'une santé parfaite. Il m'est impossible de vous exprimer ma

reconnaissance pour le grand bien que m'ont fait les Pilules Roses du Dr Williams, car elles m'ont ramené à la santé ainsi que ma famille et mes amis. Tout le monde devrait connaître mon récit, afin que d'autres puissent trouver la santé en prenant le remède qui ne fera, je crois jamais défaut."

L'expérience des années a démontré qu'il n'y a absolument aucune maladie due à un sang vicié ou à des nerfs délabrés que les Pilules Roses du Dr Williams ne puissent guérir promptement, et ceux qui sont atteints de quelques-unes de ces maladies devraient se débarrasser des souffrances qu'elles causent et épargner de l'argent en ayant promptement recours à ce traitement.

Procurez-vous les véritables Pilules Roses, chaque fois que vous serez malade et ne vous laissez pas persuader à prendre une imitation ou tout autre remède, que certains marchands, dans le but de faire de plus gros profits, vous diront être "tout à fait aussi bons."

Les Pilules Roses enrichissent et purifient le sang, et guérissent quand les autres remèdes font défaut.

DETTE D'HONNEUR

Un jour, le célèbre orateur anglais, Fox, était occupé à ranger en piles des pièces d'or. Un marchand, son fournisseur, vint à entrer et lui présenta un billet qu'il lui avait souscrit.

—Il m'est impossible de vous payer en ce moment, lui dit Fox. L'or que vous voyez est destiné à Sheridan, c'est une dette d'honneur qui ne peut se remettre.

Le marchand, avec un grand sang-froid déchira le billet.

—Et maintenant, monsieur, j'ai plus que votre parole, n'est-ce pas aussi une dette d'honneur ?

Fox sourit, loua le marchand pour cette marque de confiance, et le paya, en disant :

—Il faudra bien que Sheridan attende, car votre créance est la plus ancienne.

VARIÉTÉS

Lamentation d'un commis-voyageur.

—Je vous plains, lui dit quelqu'un. Tous les soirs, un nouvel hôtel !

—Oui. Ce qu'il y a de vraiment dur, c'est, chaque nuit, de changer de punaises !

Citons un calembour qui serait de M. Felix Faure lui-même.

Un photographe, sortant du cortège du bœuf gras, s'approche devant l'Elysée, du président de la République, et lui demande : —Monsieur le président veut-il bien m'autoriser à prendre un instantané ?

—Avec d'autant plus de plaisir, aurait répondu le président, que j'ai été un instant tanneur !

Meubles

C'est le temps de se procurer des meubles à bon marché. M. A. Noreau, continue les affaires de l'ancienne maison Noreau et Sicotte, et est décidé à vendre tout l'assortiment en mains, à grand sacrifice, pour faire place à l'importation du printemps. Profitez-en tous.

BIERE ET PORTER DE JOHN LABATTS

JOHN LABATT
BREWERY
LONDON CANADA
ALE & STOUT



J. B. St. PIERRE

EPICIER.

PROVISIONS, VINS ET LIQUEURS. 256 RUE CASCADES

ST-HYACINTHE.

TÉLÉPHONE AU No 36

LIVRES OFFERTS.

- 3 Martyr de l'amour
- 5 Le remords d'un faussaire
- 6 Rêves dorés
- 7 Drame de l'hôtel Woronzoff
- 8 Les fiançailles de Lorette
- 9 Le sacrifice d'un fils
- 10 Le conteur de dot
- 12 Roman d'une jeune fille pauvre
- 13 Le roman d'un crime
- 14 Trahison vaincue par l'amour
- 15 La vengeance du fiancé
- 17 Les deux Jeanes
- 18 Misérable faussaire
- 19 Le martyr d'une mère
- 20 La charmeuse

COUPON DE PRIME.

Aux lecteurs de "La Tribune".

Détachez ce coupon et remettez-le avec 9 cts, en timbres-postes, pour chaque volume désiré ou 25 cts pour 3 volumes au choix, au bureau de ce journal, et vous recevrez les numéros demandés franco par la poste dans les huit jours qui suivront votre envoi. Ecrivez votre nom et adresse très lisiblement, et désignez les ouvrages désirés par numéro seulement.

Nom

Adresse

Ouvrages désirés Nos

La Compagnie d'Assurance sur la Vie,
The Colonial Mutual Life Association.

Solide. Utile. Equitable.

Cette compagnie émet la Police la plus libérale possible tout en chargeant 33 o/o meilleur marché que les autres compagnies.

Economisez votre argent tout en protégeant vos familles.

Les femmes sont assurées sans extra et sur tous les systèmes.

Examinez le tableau suivant et constatez le Bon Marché.

SYSTÈME VIE ENTIÈRE AVEC PROFITS.

20	13.75	34	16.84	46	25.70
21	13.80	35	17.45	47	26.60
22	13.90	36	18.00	48	27.55
23	14.00	37	18.60	49	28.55
24	14.15	38	19.30	50	29.60
25	14.30	39	20.00	51	30.75
26	14.50	40	20.75	52	32.10
27	14.70	41	21.50	53	33.70
28	14.95	42	22.30	54	35.50
29	15.20	43	23.10	55	37.20
30	15.50	44	23.95	56	39.20
31	15.80	45	24.80	57	41.60
32	16.15			58	44.50
33	16.55			59	48.15
				60	52.35

La compagnie émet aussi des Polices d'Epargnes pour des périodes de 10, 15 et 20 ans par lesquelles l'assuré retire le montant de la Police en argent à la fin de la période.

Pour toutes informations s'adresser à

J. U. VANDRY,
Agent Général
pour le District de St-Hyacinthe.

Bureau : No. 3 Rue St-Denis.
Téléphone 246.

Cartes d'Affaires.

FONTAINE, ST-JACQUES & FONTAINE

AVOCATS

Rue Girouard

Porte voisine de la Banque Jacques
ST-HYACINTHE.

BLANCHET & BEAUREGARD

AVOCATS

Rue Girouard—No.

ST-HYACINTHE.

BLANCHARD BOISSEAU & BAZINET

NOTAIRES

No. 18 Rue St Denis

ST-HYACINTHE

J. C. DESAUTELS

NOTAIRE

No. 9 Rue St Denis

ST-HYACINTHE.

L. N. TRUDEAU,

DENTISTE,

Rue Mondor, porte voisine de M. C. Ledoux
ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes faits sur com-
mande. Prix modérés. a.t.

Dents extraites sans douleur par
un nouveau procédé.

Docteur Henri St-Germain

—MÉDECIN-CHIRURGIEN—

Ayant suivi sous le Dr Chrétien Zaugg, de Montréal, des cours spéciaux sur les maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles.

Je donnerai une attention toute particulière aux affections de ces organes.

41-94-12.

Paquette et Godbout

MENUISIERS-ENTREPRENEURS

Coin des rues William et St-Casimir, St-Hyacinthe

Manufacturiers de

Portes, Chassis, Jalousies et moulures de
toutes sortes.

Découpage et tournage exécuté
promptement

Intérieur d'ég. oléum — Laites
lèges, etc.

LEONIDAS PICARD

Menuisier Entrepreneur.

INFORME le public qu'il a ouvert
une BOUTIQUE de

—MENUISERIE—

RUE BOURDAGES

ST-HYACINTHE

Près du chemin de fer du Grand
Tronc, où il est prêt à entreprendre
toutes sortes d'ouvrages de menuiserie, ainsi que

Portes, Chassis, Jalousies, etc.

Cet établissement est muni d'un
séchoir et monté d'outils perfectionnés.

Un planeur et embouveteur est
attaché à l'établissement.

Tout ouvrage fait sous le plus
court délai, à des prix modérés.

LÉONIDAS PICARD:

TELEPHONE PARÉ

BRANCHE DE SAINT-HYACINTHE

(Bureau de LA TRIBUNE)

Place du Marché

Connection avec les endroits suivants :

Granby—Farnham—Waterloo—
Iberville—St Jean—Acton—Upton—
St Liboire—St Théodore—St Rosalie—
Clairvaux—St Simon—St Hugues—
St Alphonse—L'Ange-Gardien—
Angéline—St Joachim—Roxton Pond—
South Roxton—Milton East—St Cécile—
St Valérien—L'Egypte.

Le prix des Messages est de 15 cts.

Orgue de salon à vendre

Un magnifique orgue de salon, presque neuf, en parfaite condition. Avantage superbe pour celui qui en aurait besoin.

S'adresser à ce bureau.

Defense d'avancer

Je soussigné, donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit sans mon consentement par écrit.

MOISE JOLY,

Acton-Vale 29 Fév. 1896.—3 m.

VICTOR COTE

MARCHAND DE

CHAUSSURES

Place du Marché, St-Hyacinthe,

M. Victor Côté a l'honneur d'informer ses anciens amis et le public en général qu'il vient de réouvrir son Magasin de Chaussures dans le bloc de M. Cadoret, porte voisine de MM. Brousseau et Bergeron.

à 29-8-91

POMMIERS

Grand avantage pour ceux qui veulent planter de bonne heure.

Le soussigné offre en vente des POMMIERS dans les meilleures variétés. Livrables à la station de Rougemont. Prix \$25 le 100.

A. FRÉGEAU,

Rougemont.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, Que

PARAIT LE VENDREDI,

Abonnement: (payable d'avance)

Un an.....\$1.00

6 mots..... 50

ANNONCES

1re Insertion.....la ligne 15c

Insertion subs..... " 7c

Annonces à long terme à prix modérés

A. DENIS

D recteur-Propriétaire.

St-HYACINTHE, 22 Mai 1896

LETTRE PASTORALE

DE

NN. SS. les Archevêques et
Evêquesdes provinces ecclésiastiques de
Québec, Montréal et Ottawa
sur laQUESTION DES ECOLES DU
MANITOBA.

NOUS, par la Grâce de Dieu et
du Siège Apostolique, Arche-
vêques et Evêques des pro-
vinces ecclésiastiques de Qué-
bec, de Montréal et d'Ottawa.

Au clergé séculier et régulier et
à tous les fidèles de nos dio-
cèses respectifs, salut et béné-
diction en Notre Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Appelés de par la volonté
même de notre divin Sauveur
au gouvernement spirituel des
Eglises particulières confiées à
leurs soins, les Evêques, succe-
seurs des Apôtres, n'ont pas seu-
lement la mission d'enseigner
en tout temps la vérité catho-
lique et d'en inculquer les prin-
cipes salutaires dans les âmes,
ils ont encore, en certaines cir-
constances critiques et péril-
leuses, le droit et le devoir d'é-
lever la voix, soit pour prému-
nir les fidèles contre les dangers
qui menacent leur foi, soit pour
les diriger, les stimuler ou les
soutenir dans la juste revendica-
tion de droits imprescriptibles
manifestement méconnus et vio-
lés.

Vous connaissez tous, N. T. C. F., la position très pénible faite à nos coreligionnaires du Mani-
toba par les lois injustes qui les
priveront, il y a déjà six ans, du
système d'écoles séparées dont
ils avaient joui jusque-là en
vertu même de la Constitution
du pays, système d'écoles si im-
portant, si nécessaire, dans une
contrée mixte, à la saine éduca-
tion et à la formation des enfants
d'après les principes de cette foi
catholique qui est ici-bas notre
plus grand bien et notre plus
précieux héritage.

Nous n'avions, certes, pas be-
soin N. T. C. F., des décisions
des tribunaux civils pour con-
naître toute l'iniquité de ces lois
Manitobaines, attentatoires à la
liberté et à la justice, mais il a
plu à la Divine Providence, en
sa sagesse et en sa bonté, de mé-
nager aux catholiques l'appui
légal d'une autorité souveraine
et irrécusable, en faisant recon-
naître par le plus haut tribunal
de l'Empire la légitimité de
leurs griefs et la légalité d'une
mesure fédérale réparatrice.

En présence de ces faits,
l'Episcopat canadien, soucieux,
avant toutes choses, des intérêts
de la religion et du bien des
âmes, ne pouvait se dissimuler

la gravité du devoir qui s'impo-
sait à sa sollicitude pastorale et
qui l'obligeait à réclamer justice
comme il l'a fait.

Car, si les Evêques, dont l'au-
torité relève de Dieu lui-même,
sont les juges naturels des ques-
tions qui intéressent la foi chré-
tienne, la religion et la morale,
s'ils sont les chefs reconnus
d'une société parfaite, souve-
raine, supérieure, par sa nature
et par sa fin, à la société civile,
il leur appartient, lorsque les
circonstances l'exigent, non pas
seulement d'exprimer vague-
ment leurs vues et leurs désirs
en toute matière religieuse, mais
encore de désigner aux fidèles
ou d'approuver les moyens con-
venables pour arriver à la fin
spirituelle qu'ils se proposent
d'atteindre. Cette doctrine est
bien celle du grand Pape Léon
XIII dans son Encyclique *Im-*
mortale Dei: "Tout ce qui, dans
les choses humaines, est sacré à
un titre quelconque, tout ce qui
touche au salut des âmes et au
culte de Dieu, soit par sa nature,
soit par rapport à son but, tout
cela est du ressort de l'autorité
de l'Eglise."

Nous tenions, N. T. C. F., à
rappeler brièvement ces prin-
cipes inhérents à la constitution
même de l'Eglise, ces droits es-
sentiels de l'autorité religieuse,
pour justifier l'attitude prise par
les membres de la hiérarchie ca-
tholique dans la présente ques-
tion scolaire, et pour mieux faire
comprendre l'obligation où sont
les fidèles de suivre les direc-
tions épiscopales.

S'il y a, en effet, des circons-
tances où les catholiques doivent
manifeste ouvertement envers
l'Eglise tout le respect et tout le
dévouement auxquels elle a
droit, c'est bien lorsque, comme
dans la crise actuelle, les plus
hauts intérêts de la foi et de la
justice sont en cause et récla-
ment de tous les hommes de
bien, sous la direction de leurs
chefs, un concours efficace.

Nous avions espéré, N. T. C. F., que la dernière session du
parlement fédéral mettrait un
terme aux difficultés scolaires
qui divisent si profondément les
esprits; nous avons été trompés
dans ces espérances. L'histoire
jugera elle-même des causes qui
ont retardé la solution attendue
depuis si longtemps.

Quant à nous, qui n'avons en
vue que le triomphe des éternels
principes de religion et de jus-
tice confiés à notre garde, nous
qu'aucun échec ne pourra jamais
désespérer ni détourner de l'ac-
complissement de cette mission
divine, qui fut celle des Apôtres,
eux-mêmes, nous sentons, en
présence de la lutte électorale
qui s'engage, qu'un impérieux
devoir nous incombe: ce devoir,
c'est d'indiquer à tous les fidèles
soumis à notre juridiction et
dont nous avons à diriger les
consciennes, la seule ligne de
conduite à suivre dans les pré-
sentes élections.

Devrons-nous tout d'abord
vous rappeler, N. T. C. F., com-
bien le droit que vous accorde
la constitution de désigner par
vos suffrages les dépositaires du
pouvoir public est noble et im-
portant? Tout citoyen digne de
ce nom, tout canadien qui aime
sa patrie, qui la veut grande,
paisible, prospère, doit s'intéres-
ser à son gouvernement. Or, le

gouvernement de notre pays, de
ce peuple jeune encore, mais ca-
pable d'occuper une place dis-
tinguée parmi les autres nations
sera ce que vous l'aurez fait
vous-mêmes par votre choix et
votre vote.

C'est dire, N. T. C. F., qu'en
règle générale et sauf de rares
exceptions, c'est un devoir de
conscience pour tout citoyen de
voter: devoir d'autant plus
grave et d'autant plus pressant
que les questions débattues sont
plus importantes et peuvent
avoir sur vos destinées une in-
fluence plus décisive.

C'est dire encore que votre
vote doit être sage, éclairé, hon-
nête, digne d'hommes intelli-
gents et de chrétiens. Evitez
donc, N. T. C. F., les excès si dé-
plorables contre lesquels, bien
des fois déjà, nous avons dû
vous mettre en garde, le parjure,
l'intempérance, le mensonge, la
calomnie, la violence, cet esprit
de parti qui fausse le jugement
et produit dans l'intelligence
une sorte d'aveuglement volon-
taire et obstiné. N'échangez pas
votre vote pour quelques pièces
d'une vile monnaie; ce vote est
un devoir et le devoir ne se vend
pas. Accordez votre suffrage
non au premier venu, mais à ce-
lui qu'en conscience et sous le
regard de Dieu vous jugerez le
plus apte par les qualités de son
esprit, la fermeté de son carac-
tère, l'excellence de ses principes
et de sa conduite, à remplir le
noble ministère de l'éligateur.
Et pour que ce jugement soit
plus éclairé et plus sûr, ne crai-
gnez pas de sortir du cadre res-
treint où les dires d'un journal
et les opinions d'un ami enchaî-
nent votre esprit; consultez,
quand il le faudra, avant de vo-
ter, les personnes que leur ins-
truction, leur rang, leurs rap-
ports sociaux mettent en état de
mieux connaître les questions
qui s'agitent et de mieux appré-
cier la valeur relative des candi-
dats qui briguent vos suffrages.

Ce sont là, N. T. C. F., des
principes généraux de sagesse et
de prudence chrétienne qui s'ap-
pliquent à tous les temps et à
toutes les élections auxquelles
les lois du pays vous permettent
de prendre part.

Mais, dans les circonstances
où nous trouvons à l'heure ac-
tuelle, le devoir des électeurs du
Canada, notamment des électeurs
catholiques, revêt un caractère
spécial d'importance et de gra-
vité sur lequel nous sommes dé-
sirieux d'appeler plus particuliè-
rement votre attention. Une in-
justice grave a été commise en-
vers la minorité catholique au
Manitoba; on lui a enlevé ses
écoles catholiques, ses écoles sé-
parées, et l'on veut que les pa-
rents envoient leurs enfants à
des écoles que leur conscience
réprouve. Le Conseil Privé d'An-
gleterre a reconnu le bien fondé
des réclamations des catholiques,
la légitimité de leurs griefs et le
droit d'intervention des autori-
tés fédérales pour que justice
soit rendue aux opprimés. Il s'a-
git donc présentement pour les
catholiques, de concert en cela
avec les protestants bien pen-
sants de notre pays, d'unir leurs
forces et leurs suffrages de façon
à assurer la victoire définitive
de la liberté religieuse et le
triomphe de droits qui sont ga-
rantis par la constitution. Le

moyen d'atteindre ce but, c'est
de n'élire à la charge de repré-
sentants du peuple que des hom-
mes sincèrement résolus à favo-
riser de toute leur influence et à
appuyer en Chambre une me-
sure pouvant porter un remède
efficace aux maux dont souffre la
minorité manitobaine.

En vous parlant ainsi, N. T. C. F., notre intention n'est pas
de nous inféoder à aucun des
partis qui se combattent dans
l'arène politique; au contraire,
nous tenons à réserver notre li-
berté. Mais la question des éco-
les du Manitoba étant avant
tout une question religieuse, in-
timement liée aux plus chers in-
térêts de la foi catholique en ce
pays, aux droits naturels des pa-
rents, comme aussi au respect
dû à la constitution du pays et
à la Couronne Britannique, nous
croirions trahir la cause sacrée
dont nous sommes et devons
être les défenseurs, si nous n'u-
sions de notre autorité pour en
assurer le succès.

Remarquez bien, N. T. C. F.,
qu'il n'est pas permis à un ca-
tholique, quel qu'il soit, jo urna-
liste, électeur, candidat, député,
d'avoir deux signes de conduite
au point de vue religieux: l'une
pour la vie privée, l'autre pour
la vie publique et de foaler aux
pieds, dans l'exercice de ses de-
voirs sociaux, les obligations que
lui impose son titre de fils sou-
mis de l'Eglise. C'est pour cela
que Notre Très St Père le Pape
Léon XIII, dans son Encyclique
Libertas praestantissimum, condam-
ne ceux qui "estiment que dans
tout ce qui concerne le gouver-
nement de la société humaine,
dans les institutions, les mœurs,
les lois, les fonctions publiques,
l'instruction de la jeunesse, on
ne doit pas plus faire attention
à l'Eglise que si elle n'existait
pas." Pour la même raison, il
dit ailleurs (Encyclique *Immor-
tale Dei*): "Avant tout, il est
nécessaire que tous les catho-
liques dignes de ce nom se déter-
minent à être et à se montrer
les fils très dévoués de l'Eglise;
qu'ils repoussent sans hésiter
tout ce qui serait incompatible
avec cette profession; qu'ils se
servent des institutions publi-
ques, autant qu'ils le pourront
faire en conscience, au profit de
la vérité et de la justice."

C'est pourquoi, N. T. C. F.,
tous les catholiques ne doivent
accorder leur suffrage qu'aux
candidats qui s'engageront for-
mellement et solennellement à
voter, au Parlement, en faveur
d'une législation rendant à la
minorité catholique du Mani-
toba les droits scolaires qui lui
sont reconnus par l'Honorable
Conseil Privé d'Angleterre. Ce
grave devoir s'impose à tout
bon catholique, et vous ne se-
riez justifiables ni devant vos
guides spirituels ni devant Dieu
lui-même de forfaire à cette obli-
gation.

Nous avons pu, jusqu'à pré-
sent, nous féliciter de l'appui
sympathique d'un grand nom-
bre de nos frères séparés; ils ont
compris que, dans un pays de
races et de religions différentes
comme le nôtre, il est nécessaire,
pour le bien général, d'user de
cette largeur de vues qui sait
respecter la liberté de conscien-
ce et tous les droits acquis. Nous
osons faire un nouvel appel à
leur esprit de justice et à leur

patriotisme pour que, joignant
leur influence à celle des catho-
liques, ils aident de tous leur
pouvoir à obtenir enfin le re-
dressement des griefs dont se
plaint à si juste titre une partie
de nos coreligionnaires.

Ce que nous voulons, c'est le
triomphe du droit et de la jus-
tice: c'est le rétablissement des
droits et privilèges de la mino-
rité catholique romaine en ma-
tière d'éducation, à nos frères du
Manitoba; de manière à mettre
les catholiques de cette province
à l'abri de toute attaque et de
toute législation injuste ou arbi-
traire.

Nous comptons pour cela, N. T. C. F., sur votre esprit de foi,
sur votre obéissance. Nous avons
la ferme confiance que, soumis
d'esprit et de cœur aux ensei-
gnements de vos premiers pas-
teurs, vous saurez, s'il le faut,
placer au-dessus de vos préfé-
rences et de vos opinions per-
sonnelles, les intérêts d'une
cause qui prime toutes les au-
tres, de la cause de la justice, de
l'ordre, de l'harmonie dans les
différentes classes qui composent
la grande famille canadienne.

Sera la présente Lettre Pasto-
rale lue et publiée au prône de
toutes les églises paroissiales et
autres où se fait l'office public,
le premier dimanche après sa
réception et le dimanche qui
précèdera la votation.

Fait et signé, à Montréal, le
six mai, mil huit cent quatre-
vingt seize.

† EDOUARD CHS, archevêque
de Montréal.

† J. THOMAS, archevêque d'Ot-
tawa.

† L. N., arch. vêque de Cyrène
admin. de Québec.

† L. F., évêque des Trois-
Rivières.

† L. Z., évêque de St-Hy-
acinthe.

† N. ZÉPHIRIN, évêque de Cy-
thère, Vic. apost. de Pontiac.

† ELPHÈGE, évêque de Nico-
let.

† ANDRÉ ALBERT, évêque de
St-Germain de Rimouski.

† MICHEL THOMAS, évêque de
Chicoutimi.

† JOSEPH MÉDARD, évêque de
Valleyfield.

† PAUL, évêque de Sher-
brooke.

† MAXIME, évêque de Druzi-
para, coadjuteur de l'Ev. de
St-Hyacinthe.

Par ordre de nos Seigneurs,

ALFRED ARCHAMBAULT,

chan.

chancelier.

Ce mandement est accompa-
gné d'une circulaire au clergé,
signée par les mêmes évêques,
orlonnant la lecture du dit man-
dement sans commentaires, au
prône, le premier dimanche après
sa réception, et le dimanche qui
précèdera la votation.

Sir Charles Tupper a déclaré
à un reporter du *Witness* qu'il
avait l'intention de présenter de
nouveau la loi réparatrice à la
prochaine session.

Mais ce qu'il n'a pas expliqué,
c'est comment il pouvait concil-
lier cette intention avec le fait
qu'il avait jusqu'ici accepté une
trentaine de candidats *anti-repa-*
ralists, c'est-à-dire opposés à
cette même loi réparatrice.

Etrange Aberration

La *Vérité* publie un discours fait par Joseph Martin, l'auteur de la nouvelle loi scolaire de Manitoba, à Winnipeg, devant ses électeurs, et ajoute :

"Ce discours de Joseph Martin, persécuteur des nôtres, devrait être tiré à des milliers d'exemplaires et mis entre les mains de chaque électeur français et catholique de la confédération."

"Si, après avoir lu ce discours de Joseph Martin, il y a un seul Canadien-français qui vote pour M. Laurier et ses candidats, c'est que ce Canadien français n'a pas de cœur."

Plus loin le même journal publie une appréciation de sir Adolphe Caron, par le *World*, de Toronto, dans laquelle il est dit que sir Adolphe a toujours été conservateur et s'est rarement montré Canadien-français, et condamne sir Adolphe sur cela de la même manière qu'il a condamné M. Laurier sur les dires de Joseph Martin.

Il est donc bien vrai qu'en ce pays, nous ne pouvons avoir rien de mesuré en temps d'élection et que l'approche du scrutin fait tourner les plus fortes têtes. Le directeur de la *Vérité* était le dernier homme que nous aurions cru susceptible de se laisser gagner par la fièvre électorale et, grande a été notre stupeur, en lisant l'énoncé de cette étrange doctrine qui se réfute d'elle-même par son absurde exagération.

Quoi, un journaliste sérieux croira avoir fait son devoir en jugeant de cette manière tranchée nos hommes publics sur les simples dires d'individus intéressés à parler ainsi! L'on prendra un discours de hustling, un article de journal partisan dit et fait au milieu de la tourmente électorale, alors que les politiciens emploient tous les moyens pour arriver à leurs fins et, avec cela, l'on pourra flétrir sans remission, conspuer et honnir des hommes publics honorés de la confiance d'un grand nombre de leurs concitoyens, aimés peut-être des meilleurs sentiments, travaillés probablement du désir de faire leur devoir consciencieusement et l'on se proclamera journaliste impartial et intègre!

Cet écrit de la *Vérité*, en ce qui regarde M. Laurier, nous regrettons d'avoir à le dire, et il nous est pénible de le constater, est injuste, mensonger et diffamatoire; nous le démontrerons facilement à notre confrère, s'il le désire. Il en est de même pour celui qui concerne sir Adolphe, si la *Vérité* n'a pas autre chose pour s'appuyer que l'écrit du *World*.

Ce jugement sans appel sur de simples énoncés d'élection, peut aller de pair, du reste, avec la ridicule position que prend la *Vérité*, lorsqu'elle conseille de voter pour les candidats de MM. Angers et Taillon et de pas voter pour sir Charles Tupper. Elle aurait mieux fait de s'en tenir à son projet d'un centre catholique; il y avait au moins du bon sens dans cette proposition, quoique ce serait jouer un jeu dangereux. L'idée de séparer la cause de MM. Angers et Taillon qui sont ministres de celle de

leur chef sir Charles Tupper, lorsqu'ils n'ont et ne peuvent avoir qu'un programme, lorsqu'ils n'ont et ne peuvent avoir qu'un but, lorsqu'ils n'ont et ne peuvent avoir qu'une organisation commune, est du dernier cocasse.

Vraiment, nous nous demandons si le directeur de la *Vérité* était bien à son bureau la semaine dernière, s'il ne s'est pas plutôt fait jouer quelque tour pendable par un mauvais farceur, ou encore, s'il n'a pas été victime de quelque conspiration, ourdie par ses ennemis, pour détruire l'influence de son journal, tellement la *Vérité* de la semaine dernière ressemble peu à la *Vérité* que nous avons l'habitude de lire.

Nous dirons simplement à notre confrère que nous nous faisons un devoir de conscience de soutenir M. Laurier dans la présente lutte et nous prétendons avoir autant de foi éclairée, de cœur et de patriotisme que l'on en peut avoir à la *Vérité*. Nous conseillerons fortement aussi au directeur de la *Vérité*, dans son propre intérêt, de relire, de sang froid, ce qu'il a écrit la semaine dernière et de faire loyalement et noblement les réparations que demandent le cas qui nous occupe. — Le Progrès de l'Est.

DRAHE SANGLANT

La rue St Dominique, à Montréal, a été lundi matin, le théâtre d'une tragédie sanglante.

Vers onze heures, des coups de revolver se firent entendre dans la maison portant le No 195, occupée par M. Victor Pons, fleuriste, et ex souffleur au théâtre de l'Opéra français. Les détonations attirèrent l'attention des voisins qui, immédiatement, se rendirent sur le lieu du drame.

Un reporter du *Monde* courut aussitôt s'enquérir de ce qui venait de se passer et voici la triste histoire qu'il apprit :

Mme Rousseau, épouse de M. J. B. Rousseau, victime de la tragédie et séparée de bon gré d'avec son mari depuis quatre jours, pensionnait chez M. et Mme Pons, du consentement même de M. Rousseau.

Rousseau, paraît-il, regrettant cette séparation, tenta vainement de ramener sa femme au logis.

Ce que voyant, Rousseau alla lundi matin en cour du Recorder demander un mandat d'arrêt contre sa femme. Il obtint ce qu'il demanda, mais avant que le mandat fut signifié, Rousseau, pris de colère se rendit à la résidence de Pons dans le but d'y voir sa femme. Sans attendre qu'on lui ouvrit, il défonça la porte et entra.

Mme Rousseau, épouvantée, courut se renfermer dans une chambre où Pons était étendu sur un lit. Rousseau ne se possédant plus, cria à celui-ci : "Je vais te tuer, il faut que je te tue;" alors prenant un bâton il en frappa Pons, qui voulant protéger sa vie s'empara d'un revolver de calibre 32 et tira sur son assaillant.

Le revolver en question était chargé à six coups.

Pendant que Rousseau le frappait de son bâton il tira les six balles du revolver et jeta son arme par terre.

Rousseau, blessé au cœur, dans l'abdomen ainsi qu'au cou, abandonna la partie et sortit de la maison. Il ne fut pas aussitôt rendu dehors qu'il tomba dans la rue.

L'ambulance mandée en toute hâte transporta le blessé à l'hôpital où il expira aussitôt qu'il fut arrivé.

Dans l'intervalle les constables Mathieu, Mailhot et Bouillante s'étaient rendus à la résidence de Pons et l'avaient arrêté.

Le prisonnier fut conduit à la caserne de la police No 4, coin des rues Ontario et avenue de l'Hôtel de Ville.

La femme de la victime est une jeune française, elle est mère d'une petite fille de 8 ans, et est sur le point de donner le jour à un nouvel enfant. Elle est des plus affectée de la mort de son mari.

Le meurtrier Pons est d'origine française et sa victime est un belge. Pons et Rousseau étaient beau frère.

Le coroner a tenu une enquête mardi après-midi; après l'audition des témoins, les jurés ont déclaré que J. B. Rousseau était mort des suites d'un coup de pistolet tiré par Pons en défendant sa vie.

Pons a de suite été libéré.

M. le chevalier Kéroack

C'est avec le plus vif regret que nous apprenons de Québec, la mort de M. François Kéroack, chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulchre et camérier de cap et d'épée de Sa Sainteté Léon XIII.

Le défunt était un homme d'affaires dans le véritable sens du mot. Il a joué un rôle important dans l'administration civique de Québec et surtout dans la corporation municipale du faubourg de Saint-Sauveur avant l'annexion de ce faubourg à la ville. Il a été maire de Saint-Sauveur pendant plusieurs années, et c'est grâce à son dévouement si ce faubourg a fait sous son administration de si rapides progrès.

Le nom de M. le chevalier Kéroack était mêlé à la plupart des sociétés de charité et de bienfaisance de Québec.

Commerce de chevaux

Les *yankees* ne viennent plus acheter nos chevaux, pour l'excellent motif qu'ils en ont eux-mêmes un trop plein considérable, qu'ils tâchent d'écouler en Angleterre, même à l'état malade.

Il fallait trouver pour nos chevaux, d'autres débouchés et on a mis tout en œuvre, pour en faciliter l'exportation vers l'Angleterre, la terre classique pour l'importation des produits de l'industrie agricole, et ces efforts ont été couronnés d'un succès plus grand qu'on n'avait osé espérer.

Cette saison, dans la première semaine, le *Montevideo* a chargé 147 chevaux en destination de l'Angleterre, le *Pomeranian* en a pris 100 à son bord, le *Mongolian* en a pris 49 et le *Concordia* 45, ce qui donne un renvoi de 341 chevaux, chiffre qui n'est pas à dédaigner.

Il a fallu faire un département spécial pour contenir le choix de tapis et prélat, chez Brousseau & Bergeron.

MADRID

D'abondantes ondées de pluies sont tombées sur Madrid et les provinces avoisinantes, et le peuple a considéré ce phénomène météorologique comme un effet de la protection de St Isidore, patron de la ville de Madrid, auquel le peuple avait demandé, le 3 mai, de la pluie et la suppression de l'insurrection cubaine.

Des milliers de personnes ont visité la cathédrale afin de faire des prières d'action de grâces et elles se sont rendues à l'autel de St Isidore où leur croyance en la réponse du saint à leurs prières s'est manifestée par la destruction de la chaise en argent renfermant ses reliques que la foule s'est partagée. Si la police n'était pas intervenue, la chaise entière aurait été mise en morceaux et emportée.

LA HAVANE

Le colonel Segura a rencontré à Ciego Montes, entre Santa Clara et Cienfuegos, une troupe de 2,000 cavaliers insurgés formant l'escorte de Maximo Gomez et commandés par Carillo et Zaya. Après un combat de deux heures, les insurgés ont été obligés de céder le terrain en laissant derrière eux un grand nombre de morts et de blessés. Les gens du pays qui ont rencontré les insurgés en déroute affirment qu'ils transportaient en croupe de leurs chevaux beaucoup de blessés et de morts. Du côté des Espagnols, les pertes ont été de vingt blessés, dont un officier. Les Espagnols ont poursuivi les rebelles et les ont rejoints à Arroyo Blanco où un nouvel engagement a eu lieu. On n'a encore reçu aucun détail sur cette dernière affaire.

En faisant une reconnaissance dans le district de Manacas, non loin de Cienfuegos, Segura a surpris deux avant-postes et peu après a découvert à l'improviste un camp d'insurgés qu'il a immédiatement attaqué. Le camp a été enlevé et les Espagnols ont capturé une grande quantité d'armes et un drapeau.

On annonce que les Américains faits prisonniers dans la province de Pinar del Rio, ne seront pas jugés par un conseil de guerre. Le général Weyler a ordonné qu'une enquête ait lieu et a refusé d'accueillir toute représentation du consul général Williams avant la fin de cette enquête préliminaire.

CUBA.—La canonnière *Messenger* s'est emparé de la goélette américaine *Competitor*, chargée d'armes et de munitions destinées aux insurgés et qui transportait une importante expédition de flibustiers. L'équipage et les passagers du *Competitor* ont été faits prisonniers de guerre, jugés par une cour martiale et plusieurs d'entre eux condamnés à mort.

Le gouvernement américain a protesté contre ce jugement et insisté pour que les prisonniers soient jugés par des tribunaux civils.

L'animosité des Espagnols contre les Américains qui allait s'apaisant est bien rallumée.

Le général Weyler serait très mécontent de l'attitude des Etats-Unis.

D'après une statistique officielle, les pertes éprouvées par les insurgés depuis le commencement des hostilités jusqu'à la fin du mois d'avril, se répartissent de la façon suivante : Tués, 63 chefs et 4,275 hommes; blessés, 12 chefs, 1,976 hommes; faits prisonniers, 16 chefs, 543 hommes. En outre, 6 chefs et 676 insurgés se sont volontairement rendus aux autorités et 4,857 chevaux ont été capturés.

De leur côté, les Espagnols ont perdu par le feu et par les maladies : 3 généraux, 3 colonels, 5 lieutenants-colonels, 16 commandants, 69 capitaines, 213 lieutenants et 4,578 hommes et sous-officiers.

Chumbly-Verchères.—La lutte se fera entre l'hon. M. Taillon et M. Geoffrion.

Yamaska.—MM. F. Varasse et Dr R. Mignault briguent les suffrages de cette division.

Huntingdon.—M. W. J. White a été choisi pour faire la lutte contre M. Scriver, libéral.

L'Assomption.—MM. Jeannotte et Gauthier font la lutte dans ce comté.

Montcalm.—MM. Labella, libéral, et Dugas, conservateur, feront la lutte dans ce comté.

Ottawa.—MM. Hatchison et Belcourt, libéraux, auront pour adversaires MM. Robinson et Champagne.

Juge Onimet.—L'honorable J. A. Onimet vient d'être nommé juge de la cour d'Appel en remplacement de l'hon. juge Baby, mis à la retraite.

Labelle.—Dans cette division, MM. Bourassa et Poulin ont une lutte sérieuse. Pas moins de 30 assemblées sont convoquées pour y faire la discussion.

Titres.—On annonce de Londres qu'à l'occasion de la fête de la Reine, le 24 mai, Sir Donald Smith sera créé K. G. C. M. G., chevalier Grand Croix de l'Ordre St Michel et St George, l'hon. J. A. Chapleau, chevalier Commandeur du même Ordre, et M. le juge Mérelith, chevalier.

Lapointe.—Le procès de Lapointe est commencé à Brockville depuis mardi. La défense va plaider insanité. Les témoins de la couronne sont presque tous examinés. La charge semble bien appuyée. Ce malheureux aura du trouble à s'en sauver.

Scret de confession.—La cause en Appel du Révd. M. Gill, curé de Granby a été plaidée devant les juges de la cour d'Appel qui l'ont prise en délibéré. Le Rév. Monsieur en appelle du jugement le condamnant à la prison pour avoir refusé de divulguer un secret de confession.

Exhibition.—Il y aura Exhibition à Montréal cette année du 10 au 19 septembre.

L'Exhibition Internationale de 1897 fait du chemin. Les architectes sont à prendre les mesures des terrains nécessaires, et les plans des constructions sont prêts.

Prix.—Après 3 ans d'attente, les prix accordés à l'Exposition de Chicago seront distribués sous peu de jours.

Le czar, à l'occasion de son couronnement, abolira toutes les punitions corporelles dans son empire. On s'attend à ce qu'il accorde la grâce de plusieurs milliers de prisonniers de la Sibérie.

A Alexandrie, Egypte, soixante-treize nouveaux cas de choléra et vingt décès causés par cette maladie ont eu lieu samedi. Pour la semaine dernière, le nombre des décès est de 161. Chaque steamer qui part est rempli de gens qui fuient l'épidémie.

Londres, 13.—Le correspondant du *Daily News* à Rome dit que le bruit court avec persistance que la mort du cardinal Galimberti, préfet des archives pontificales, n'a pas été provoquée par des causes naturelles. On croit qu'il a été empoisonné, et une enquête a été demandée.

Bell Téléphone.—Cette compagnie de téléphone est en pourparlers avec le comité des chemins de la cité de Montréal pour arriver à placer tous ses fils sous terre et enlever les innombrables quantités de poteaux qui défigurent les rues de la métropole. C'est une excellente idée qui sera mise à exécution dans toutes les cités.

Rome, 19.—Le général Baldisera a donné avis au gouvernement que les Italiens faits prisonniers par les Abyssins ont été remis en liberté. Le général considère la campagne comme terminée. Adigrat a été désarmée et abandonnée, et les troupes qui l'occupaient retournent en deça de la frontière de l'Erythrée.

Noms des rues.—Un sous-comité du Conseil de Ville de Montréal est à étudier l'opportunité d'enlever tous les noms des rues et leur substituer des numéros. Ce serait un triste résultat qui enlèverait tout sentiment historique. Montréal a de précieux souvenirs à conserver et les petites plaques aux coins des rues perpétuent ces souvenirs qui autrement seraient vite oubliés.

Les Dames désirant s'acheter une jolie toilette feraient bien d'aller chez Brousseau & Bergeron.

Le conseil de ville de Sherbrooke qui a siégé mardi soir a passé une résolution tendant à accorder un bonus de \$30,000 à la compagnie pour la fabrication des tapis que représente M. Talbot, si elle désire s'établir parmi nous.

Londres, 15.—Une dépêche de Marseille dit que plusieurs décès causés par le choléra se sont produits en cette ville. Vendredi dernier trois nouveaux cas se sont produits dont deux ont causé la mort. Lundi dernier il y a eu cinq nouveaux cas et trois morts.

Godrich.—Mgr J. O'Brien posait la première pierre de la nouvelle église St Pierre le 17 courant; Sa Grandeur était escorté d'un nombreux clergé.

Un vilain hibou s'est abattu dimanche soir et a enlevé de sa cage un excellent chanteur canary sur la pelousse d'une de nos charmantes villas.

Robert Weile, bicycliste de renom est allé et est revenu deux fois à Stratford, jeudi dernier, distance de 45 milles par chemin de fer. Le prix était le bicycle qu'il montait et \$20 en or. Il a bien gagné le tout.

Inventions nouvelles

La liste suivante de brevets d'invention accordés récemment à des inventeurs canadiens, a été préparée spécialement pour LA TRIBUNE, par MM. Marion et Laberge, Ingénieurs et Solliciteurs de brevets, No 185 rue St Jacques, Montréal.

51492—E. J. Cashmore, Carabine.
51494—G. W. Johnson, Calendrier pour crayons.
51495—E. Plant, Latrine à l'eau.
51503—J. W. Whitman, Moulin à vent.
51508—A. C. Scarr, Machine à ouvrir les boîtes métalliques.
51523—H. W. Fleury, Charrue.
51529—E. Danforth, Bouilloire.
51537—F. Burdett, Brosse à chaussures.
51541—J. F. Goodwin, Mécanisme d'irrigation automatique pour cabinet d'aisance.

MARIAGE

Mardi matin, à la Cathédrale, M. Gustave Chagnon, Ecr. avocat, de Fraserville, conduisait à l'autel Delle Eulalie Messier. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révd. M. Duhamel, chanoine, curé de la Cathédrale.

L'heureux couple est parti pour un voyage de noces. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

DECES

En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 8 mois et 8 jours, Joseph-Arthur, enfant de M. Marc Dupont, boulanger.

En cette ville, le 13 mai, à l'âge de 28 ans, Dr A. W. Gélinas, dentiste, après une longue maladie.

En cette ville, le 21 courant, Marie Hortense-Albina Gélinas, à l'âge de 23 ans. Ses funérailles auront lieu demain, samedi, à 9 hrs A. M. Le convoi partira de la demeure de sa mère, 151 rue Cascades, à 8.45 hrs., pour se rendre à la Cathédrale, et de là au lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

En cette ville, le 15 mai, Dame R. E. Robinson, à l'âge de 79 ans.

Madame Robinson était la mère de Madame V. B. Sicotte, Shérif. La défunte qui était âgée de 79 ans était veuve de feu R. G. Robinson, consul américain au Nouveau-Brunswick.

La défunte était la cousine du célèbre poète américain Longfellow et de Webster l'auteur du fameux dictionnaire de ce nom.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

En cette ville, le 15 courant, décédait mademoiselle Marie Régina Gendron, après une longue et cruelle maladie de plusieurs années, soufflée avec une résignation toute chrétienne. Elle était la fille de feu P. S. Gendron, Protonotaire de Montréal, et sœur de L. A. Gendron Ecr, avocat, et un des propriétaires du *Courrier*.

Ses funérailles ont eu lieu lundi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, voulant ainsi payer à la pauvre morte un suprême tribut d'hommages et donner à la famille une marque de leurs sentiments de condoléance.

Nous nous associons bien cordialement aux amis de la famille dans cette douloureuse circonstance.

A St Hyacinthe, le 18 courant, Dame Elizabeth Chartier, veuve de Georges H. Mount, en premières nocces de M. Beauregard. La défunte était la belle-sœur de feu le Rev. chanoine Beauregard, et mère de la Révd. Sœur du St Nom de Marie, du couvent de la Présentation de St Hyacinthe et de Dame Edouard Cloutier, ci-devant de St Hyacinthe et mère du Dr G. H. Mount, médecin vétérinaire, autrefois de cette ville.

Mme Mount est décédée après quelques jours de maladie soufflée avec une résignation vraiment chrétienne.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. L'église était toute tendue de noir. M. le chanoine Duhamel chanta le service avec diacre et sous-diacre.

Le deuil fut conduit par M. le Dr Mount, M. V. fils de la défunte.

La nombreuse famille de la défunte voudra bien accepter nos vifs sentiments de condoléance dans le malheur qui la frappe.

A Montréal, le 14 mai, à l'âge de 66 ans, J. B. Resther, architecte, et ancien citoyen de St-Hyacinthe.

Les commandements du bon ménage

POUR LA FEMME

I

Jeune fille, tendre agneaulet, Sans rêver un bonheur complet, Prends un mari ni beau, ni laid, Mais dont tu peux dire : *Il me plaît.*

II

A cet heureux et fier vainqueur Ne tiens pas trop longtemps rigueur, Et, sans nul sentiment moqueur, Donne joyeusement ton cœur.

III

Adroite et fine jusqu'au bout, En l'amusant de ton bagout, Semble toujours suivre son goût... Et c'est toi qui mèneras tout.

IV

Sans cesse dans le mouvement Sois élégante... élégamment, Et sois coquette... éperdument, Mais pour ton mari seulement.

V

De tes enfants, ces chers petits, Vifs comme un lot de ouistitis, Surveille avec des soins gentils, Et les jeux et les appétits.

VI

Ne cherche pas de vains succès; Fuis les cancons et les procès; Et, quand on *potine* à l'excès, Ne dis rien de ce que tu sais.

VII

Tiens ta maison,—point important! Comptant toujours et recomptant; On te volera tout autant... Mais ton époux sera content.

VIII

Lorsque ta jeunesse aura fui, Tâche de n'en point prendre ennui; Vieillis gaument près de celui Qui fut ta joie et ton appui.

IX

Aime-le jusqu'au dernier jour, Et, quand arrivera ton tour, Va le rejoindre au clair séjour, Très jeune de ton vieil amour!

X

Voilà fini mon entretien. Tous ces conseils sont pour ton bien, Petite; mais, va! je sais bien Que tu ne les suivras en rien!

JACQUES NORMAND.

Pour le plus grand choix d'indiennes, blouses et d'étoffes de fantaisie pour robes, allez chez Brousseau & Bergeron.

Nouvelle société.—Une société de frais funéraires vient de se fonder à Montréal. Il en coûte 45 cts par année pour en faire partie et s'assurer des funérailles.

Un vieux pont de pierre s'est écroulé dans le canal, à Cohes, N. Y. Un grand nombre de personnes sont tombées à l'eau. Plusieurs ont été noyées, et parmi elles, se trouve le contre-maître Vincelette.

Bay-City.—Le *Courrier* du dimanche nous arrive tout petit et rempli de coquilles mal assorties. Il y a un manque de personnel compétent dans les ateliers du confrère. Cela sent trop l'américain.

MM. les abbés F. X. Vanasse, curé de St Marc, et E. Guilbert, curé de St Théodore d'Acton, sont actuellement à Rome, revenant d'un grand voyage en Terre-Sainte. Ces deux prêtres seront de retour au pays vers la fin de juin prochain.

St Jean.—On est à faire un parc à St Jean sur le terrain situé en face de la rivière. Le plan en est dressé et M. le conseiller Hébert suggérerait un concours de plantation parmi les citoyens, dont 134 fourniraient chacun un arbre qui portera son nom. Succès.

On demande 10 BONNES COU-
TURIERES pour travailler dans les
hardes d'hommes, ouvrage perma-
nent.

Gages de \$3 à \$5 par semaine.

M. O. DAVID, & Cie.

PELERINAGE

Ste-Anne de Beaupré

Le pèlerinage annuel de la paroisse de

— la —

Cathédrale de St-Hyacinthe

A STE-ANNE DE BEAUPRÉ

aura lieu

Les 27 et 28 Juin 1896

H. L. DUHAMEL,

CHANOINE,

Curé de la Cathédrale.

MARCHÉ DE ST-HYACINTHE

SAMEDI, 16 Mai 1896.

LEGUMES.

Patates.....	40
Pois, le minot.....	90 à 1 00
Oignons do.....	80 1 00
Fèves do.....	1 50 2 00
do la terrinée.....	5 10
Oignons la tresse.....	10 18
Choux.....	2 5
Tomates la doz.....	
Bléinde à la doz.....	
Céleri.....	

GRAINS.

Blé le minot.....	
Pois do.....	90 1 00
Blé d'Inde do.....	70 80
Avoine do.....	28 30
Sarazin do.....	55 60
Orge do.....	55 60
Gaudriole do.....	50 55
Graine de Mildo.....	2 50

VOLAILLES ET GIBIER.

Dindes le couple.....	2 00 2 50
Poules do.....	50 80
Poulets do.....	50 75
Pigeons do.....	18 20

VIANDES.

Bœuf a lb.....	3 10
do 100 lbs.....	4 00 4 50
Lard frais la lb.....	09 10
do 100 lbs.....	6 00
do salé do.....	10 00 12 00
Mouton jeune, quart.....	60
Veau do.....	50 1 00

PRODUITS DE FERME.

Beurre frais la lb.....	20 22
do salé do.....	20
Œufs frais la douz.....	12 15
Laine la lb.....	30 35
do filée do.....	65 75
Savon do.....	6 7

DIVERS.

Miel coulé la lb.....	10 12
do en gâteaux.....	
Sucre d'érable la lb.....	10
Graisse do.....	12 15
Tabac en feuille do.....	10 15
Pommes la mesur.....	35 40
Fein par 100 botts.....	8 00
Paille do.....	2 00 2 50
Peaux de bœuf la lb.....	3 1/2 4 1/2
do veau do.....	5 6
do mouton jeune.....	40
Sirop d'érable.....	80 1 00
Cochon vivant vieux.....	0 00 0 00
do jeune.....	

CHARLES DUCHESNE,
Clerc du Marché.

DEFENSE D'AVANCER

Je soussigné, donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit, autre que ma femme, sans mon consentement par écrit.

EMMANUEL DUPUIS.

Ste Christine, 21 avril 1895.

CORDEAU et LAJOIE

Fabricants de Bières de Gingembre
Sodas et liqueurs de tem-
pérance de toutes sortes

—RUE PIÉTÉ—

ST-HYACINTHE.

LA SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE

Compagnie Centrale Transatlantique,
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les vapeurs de cette Compagnie, qui sont d'une grande vitesse, partiront tous les samedis de New-York pour le Havre de la jetée No. 2 de la Rivière du Nord, au pied de la rue Morton.

Les Billets seront vendus de St-Hyacinthe au Havre ou à Paris y compris chemins de fer ou autrement, au gré des voyageurs.

Pour informations ou Billets de passage va le transport des marchandises.

S'adresser à M. A. CONNELL.

Rue Glouard, St-Hyacinthe.



Le Grand-Tronc.

ALLANT A RICHMOND.

Montréal. 11 Mai 1896.

	Express	Méle.	Passagers	Local	Express	Express
	A.M.	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.	P.M.
Montréal...	7 50	8 15	4 00	12 5	15	1015
P. St. Chs.....	8 27	8 52	5 27			1030
St-Lambert.....	8 20	8 35	4 20	5 35		1040
Belœil.....	9 35	4 55	6 05			1120
St-Hilaire.....	8 52	9 40	4 58	6 08		1123
St-Madeleine.....	10 02	5 12	6 20			
St-Hyacinthe.....	9 17	10 32	5 32	6 35		1159
Britannia M.....	11 05	5 49				
Liboire.....	11 15	5 54				1224
Upton.....	9 38	11 30	6 01			1231
Acton Vale.....	9 59	11 56	6 16			1250
Richmond.....	10 50	1 00	7 30			2 30
Sherbrooke.....	11 30	5 30	8 05			3 21
Danville.....	11 40	2 40	8 14			3 00
Arthabaska.....	11 50	4 05	9 25			3 55
Lévis.....	2 10	8 00	1 30			6 10

ALLANT A MONTREAL

	Express	Local	Passagers	MÉLE	EXPRESS	EXPRESS
	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
Lévis.....	1 30		11 55	7 55		
Arthabaska.....	5 32		2 30	11 02		
Danville.....	7 30		3 17	11 59		
Sherbrooke.....	7 45		3 03	11 40		
Richmond.....	8 50	12 10	4 00	1 50		
Acton Vale.....	9 50	1 28	4 48	3 02		
Upton.....	10 05	1 50	5 04	3 25		
St-Liboire.....	10 11	2 00	5 10			
Britannia M.....	10 16	2 10				
St-Hyacinthe.....	7 35	10 32	2 35	3 43	4 03	
St-Madeleine.....	7 45	10 50	3 00			
St-Hilaire.....	7 55	11 05	3 16	6 03	1 47	
Belœil.....	7 57	11 08	3 20	6 05	1 50	
St Lambert.....	8 35	11 45	4 00	6 30	2 40	
Montréal.....	8 55	12 05	4 30	6 50	3 00	

LE PACIFIQUE CANADIEN.

1er Octobre 1894.

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours excepté le dimanche.

7.40 A. M. Express de St Guillaume avec connections suivantes : A Farnham : —pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre; pour Cowansville &c. Montréal—A Montréal : —pour Ottawa, Sault Ste-Marie, St-Paul, Minneapolis et tous les points des Etats de l'Ouest par la "S. O. O. Line."

3.50 P. M. Train Méle de St-Guillaume, faisant les connections suivantes : —A Farnham—pour Newport, Manchester, Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre. Sherbrooke, St-Jean N. B., Halifax, N. E., et tous les points des Provinces Maritimes. Bedford, Stanbridge, &c. A Montréal : —pour Québec, Ottawa, Port Arthur, Winnipeg, Vancouver et tous les points de la côte du Pacifique, pour Toronto, Detroit, Chicago et tous les points des Etats de l'Ouest et du Sud.

11.10 A. M. Train Passager de Stanbridge, pour St-Guillaume et les Stations intermédiaires.

7.36 P. M. Trains passager de Stanbridge pour St-Guillaume et Stations intermédiaires.

Pour horaires (time tables), service des chars d'ortoirs et autres informations, s'adresser à n'importe quel agent du Chemin de fer du Pacifique Canadien.

Bureau des Billets à St-Hyacinthe.

A. PERRAULT,
Agent de la Station.

Chemin de fer du Comté de

DRUMMOND

Entre St Hyacinthe et Nicolet.

1er Octobre 1894.

	Pour l'Est.	Pour l'Ouest
	5.45 P.M.	10.00 A.M.
St. Hyacinthe.....	5.45	9.50
St. Rosalie.....	6.18	9.21
te. Hélie.....	6.35	9.04
Duncan.....	6.47	8.52
t. Germain.....	7.05	8.40
Drummondville.....	7.19	8.25
St Cyrille.....	7.28	8.16
armel.....	7.33	8.10
lake.....	7.38	8.05
Mitchell.....	7.56	7.49
St Léonard.....	8.14	7.31
St. Monique.....	8.30	7.15
Nicolet.....		

Les trains marchent tous les jours, le dimanche excepté.

COMTÉS-UNIS

5 Janvier 1896.

EN VILLE

Pique-nique

Les élèves des cours supérieurs de notre séminaire sont partis par le train local mardi matin avec leur bande pour une journée de plaisir.

Missions

Le R. Père Forgues, missionnaire du centre de l'Afrique, a fait jeudi dernier un chaleureux appel aux fidèles de la Cathédrale, en faveur de ses missions.

Ste Anne

Le magnifique orgue que les MM. Casavant viennent d'installer à Ste Anne de Beaupré, a été bénie solennellement par Mgr Bégin, mardi dernier.

Amélioration

Les Sœurs de l'Hôtel-Dieu sont à faire planter une haie autour de leur jolie terrain devant leur maison. Cet exemple sera suivi espérons-le par d'autres propriétaires de terrains.

Chez Brousseau & Bergeron, vous ne trouverez que du nouveau dans les manteaux et collerettes, attendu que c'est la 1ère année qu'ils les tiennent.

Cap de la Madeleine

Dimanche, le 3 mai, 250 pèlerins des Trois-Rivières ont fait leur pèlerinage au Cap.

La messe de communion eut lieu à 7 heures; tous communiaient, et le R. P. Delau y prononça une touchante allocution.

La grand'messe eut lieu à 9 hrs. À la fin de la messe, le Père Duchaussois lui l'acte de consécration des pèlerins à la Vierge, après leur avoir adressé une vibrante allocution.

Personnel

Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de St Boniface, était de passage à St Hyacinthe, jeudi dernier. Mgr de Druzipara le recevait à la gare, et tous deux sont embarqués pour Nicolet.

—L'Hon. M. Laurier était, jeudi dernier, dans le train qui amenait les joueurs de Base-Ball, de Montréal. Voyant une grande foule à la station M. Desmarais lui expliqua que les amateurs étaient venus au devant des joueurs.

A la Boule Rouge

MM. Trahan et McNulty, annoncent à leur nombreuse clientèle et au public en général qu'ils ont transporté leur assortiment complet, bien choisi et de hautes nouveautés dans le vaste magasin voisin de MM. Brousseau & Bergeron. Ils invitent les dames et le public en général, avec l'assurance que la valeur de leurs marchandises, leur choix, leur variété et les bas prix auxquels ils les vendent ne manqueront pas de leur mériter une large part de leur patronage. Rappelz-vous la BOULE ROUGE.

Grand Tronc

Les heures des trains ont subi quelques changements. Nos lecteurs sont priés d'en prendre note.

Notre train local a repris son service d'été. Le samedi il laisse Montréal à 1.45 h. p.m.

—Le président de la Cie du Grand Tronc est passé à St Hyacinthe lundi vers 10 hrs a. m. Il visite la ligne dans son train spécial. Sir Charles Rivers et quelques-uns de ses suivants sont descendus du train. Ils ont pu admirer à leur aise la grandeur de la cour le peu de trains qui l'occupent, la belle et élégante station qui orne le terrain de cette compagnie à St Hyacinthe. Justement on était à faire la toilette de notre gare et ils ont pu admirer le nombre et la qualité des meubles, le confort qu'elle offre aux nombreux voyageurs qui y passent, témoignant éloquentement en faveur de la libéralité de cette puissante compagnie pour St Hyacinthe, la plus importante station du Grand Tronc à l'est de Montréal.

Magasin Bazar

Ayant acheté dernièrement pour \$20,000 de marchandises venant directement des manufactures à des prix sacrifiés et argent comptant, nous pourrions vendre certainement en dessous des prix du gros durant tout le mois de mai. Que l'on profite de ces grandes réductions dans un temps où l'argent est si rare; et qu'on se le dise.

EUSEBE MORIN.

Importateur.

En vente

Dans St Hyacinthe, rue Héloïse, vis-à-vis la station du chemin de fer des Comtes-Unis, voisin du Précieux Sang, au coin des rues Désaulniers et Héloïse, un emplacement de 66 par 100 pieds, avec une bonne maison, shed, remises et étable. C'est une place d'avenir et très convenable pour magasin, hôtel, etc. Possession immédiate.

S'adresser sur les lieux au propriétaire.

AUGUSTIN NORMAND.

59 rue Héloïse,

31 rue Désaulniers—à 8.

Le diable au 19ème siècle

Tel est le titre terrifiant d'une série d'études illustrées dont le *Samedi*, de Montréal, va commencer la publication dans son numéro du 23 mai courant. Ces études portent sur la Franc-maçonnerie Luciferienne et le Satanisme Moderne; elles promettent de créer la plus vive sensation qu'aura jamais fait éprouver le journalisme français en Amérique.

A cette occasion notre confrère va augmenter sa publication de quatre pages additionnelles, ce qui en fera un journal de 24 pages.

Le *Samedi* est en vente dans les principaux dépôts de journaux en cette ville.

Condoléances

A une assemblée régulière des Forestiers Indépendants de la cour Desaulniers No 1732, tenue dans les salles de leurs séances ordinaires, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées.

1. Proposé par C. A. Morin, C. D. H. C. R., secondé par Ls. Bourgeois, C. R., que les membres de cette Cour ont appris avec un profond regret la mort prématurée de leur confrère le Dr A. W. Gélinas.

2. Proposé par E. Egan, Sec. Arch., secondé par D. N. Dupont, V. C. R., que des résolutions de condoléances et de vives sympathies soient offertes à la famille du confrère défunt et que tous les membres de la Cour assistent à ses funérailles.

3. Proposé par Jos. Renière, Trésorier, secondé par O. Séguin, Sec. Trés., que copie des présentes résolutions soient transmises à la famille et à la presse locale avec prière de reproduire.

LE SECRÉTAIRE ARCHIVISTE.

Prénez garde

Mardi, à midi, M. Jos. Courtemanche, cultivateur de St Barnabé, après avoir chargé sa voiture de poches de fleur chez MM. N. Bernier & Cie, à leur entrepôt près du dépôt, repartait pour s'en aller chez lui. Il lui fallait traverser la voie du Grand Tronc, rue Laframboise. Deux trains de freight étaient arrêtés sur les deux lignes, la rue était libre, après avoir examiné les deux trains il fit avancer son cheval, en embarquant sur la ligne un des trains se mit à reculer, sans crier ni sonner, le char prit la voiture sans cérémonie et la culbute en la brisant, le cheval avait eu le temps de passer. Peu s'en est fallu et nous avions un accident fatal à enregistrer. Qui est passible de dommages intérêts dans le cas actuel. Il y a une belle cause pour les défenseurs des pauvres gens.

Joyeuse réception

Lundi soir, St Hyacinthe était mis en émoi par les sons d'une bande de musique accompagnant une nombreuse cavalcade et près de 100 voitures toutes bien remplies de personnes d'âges et sexes différents, mais toutes joyeuses. Informations prises, nous apprenions que c'était la paroisse de St Dominique qui venait au devant de son curé, le Révd. M. Larochelle, parti depuis plus de 7 mois pour une tournée en Europe et en Terre-Sainte, avec plusieurs compagnons de voyage. Le train du Grand Tronc ramenait le pasteur chéri qui fut reçu avec une bien vive satisfaction par ses ouailles anxieuses de le ramener au milieu d'elles. Cette démonstration prouve bien que nos bonnes populations rurales savent apprécier le dévouement de leurs zélés pasteurs et sont heureuses de leur témoigner leur amour et leur toute filiale soumission à l'occasion.

Société dissoute

La société de plombiers, Archambault et Therrien, est dissoute de consentement mutuel, cette semaine.

M. Odilon Archambault continuera seul, au No 248, rue Cascadé, presque en face de l'ancienne Place.

Nul doute que ses connaissances, son énergie et son activité lui attireront une large part de clientèle.

Téléphone 79.

Construction

M. Louis Gosselin, maçon de cette ville, a entrepris la construction que les Révds Frères Maristes font ériger sur leur terrain.

Nouveau confrère

La *Patrie Nouvelle* est le titre d'une nouvelle feuille hebdomadaire qui vient de naître à Southbridge, Mass. \$1 par année. C. R. Daoust, directeur général. Nous lui souhaitons longue vie et succès.

Anniversaire

L'*Evénement* est entré dans sa trentième année, 30 ans, c'est un bel âge pour un journal dans notre province où on a tant de difficultés à surmonter pour asseoir une entreprise de ce genre sur des bases solides. Nos félicitations.

Noce d'argent

M. M. A. Kérouack, libraire, de St Boniface, autrefois de St Hyacinthe, célébrera lundi le 25 mai, le 25e anniversaire de son mariage avec Dlle Malvina Gauthier, fille de A. Gauthier, Ecr. autrelais notaire à St Pie.

Nous offrons aux époux nos meilleurs souhaits de circonstance, avec encore de nombreuses années de bonheur.

Marché

Samedi il y avait relativement peu de monde au marché. Pas autant de voitures que de coutume. Il est vrai que beaucoup de personnes ont loué des places, ils y installent leurs étals d'une façon plus commode et les acheteurs peuvent mieux les voir. Les prix ont été assez satisfaisants. Les récentes saïsses ont produit leur effet. Les acheteurs ne s'en plaignent pas.

Conseil de Ville

Dans sa dernière séance le Conseil de Ville de St Hyacinthe a décidé de prendre les mesures nécessaires telles qu'ordonnées par les statuts, pour l'expropriation d'un terrain voisin de l'Aqueduc mesurant environ 120 pds de front, pour y placer de nouvelles pompes, filtres, etc.

Les contribuables du quartier No 5 demandent l'ouverture des rues St Pierre et Notre-Dame sur toute leur longueur.

Annuaire

Nous venons de recevoir l'annuaire des journaux, de N. W. Ayer & Sons, de Philadelphie, pour 1896. Ce volume contient le nom, l'adresse, caractère, circulation, format, etc, de plus de 21,000 journaux, et publications. Une liste de journaux publiés en toutes les langues, un aperçu historique de la ville où ils sont édités, la population, connections par chemin de fer, bureaux d'Express, de Banque et télégraphes. Ce volume est précieux pour le public en général mais surtout aux annonceurs. \$5 livré à domicile. Merci de cet envoi.

Accident

M. Lebrun, commerçant, au coin des rues St Pierre et Larocque, du quartier No 5, vient de subir une grosse perte. Mardi après-midi en partant en voiture pour prendre des ordres, son cheval prit le mors aux dents brisa sa voiture et se cassa une patte. M. Lebrun s'en retira sans mal.

—Un jeune homme du nom de Théodose Gauthier, employé chez M. Petit, forgeron, s'est fait écraser un pied mardi avant-midi par un cheval qu'il était à ferrer. La blessure, quoique très douloureuse, est cependant sans gravité.

Bonne nouvelle

Il nous fait plaisir d'apprendre que notre estimable compatriote et ami, M. Charles Laberge, consul américain à St Hyacinthe, recevra incessamment ses lettres de cachet le nommant permanentement au Consulat de St Hyacinthe, position qu'il remplit avec tant d'avantage pour le public commerçant et de profit pour nos voisins. Nous commençons peut-être une indiscrétion en disant qu'il a reçu depuis quelques jours de nombreuses lettres de félicitations tant de ses parents que de ses amis dont quelques-uns sont fort notes à la Maison Blanche, sur cette nomination si bien méritée. Nous joignons nos meilleurs souhaits aux félicitations qu'il reçoit.

St Hyacinthe est un port très important, pour le commerce américain, et il en est très peu dans toute la puissance qui présente des chiffres plus considérables de transactions.

Cette nomination tombe sous l'effet de la récente proclamation lancée par le président Cleveland et étendant les effets de l'acte de réforme de l'administration publique à au-delà de 30,000 employés publics.

SPORT

Base-Ball

Jeudi, 14 mai le club de Montréal se mesurait avec le nôtre à St Hyacinthe, devant un nombreux auditoire. La lutte a manqué d'intérêt. Le Montréal n'avait pas tous ses joueurs et, dit la *Gazette* de Montréal, St Hyacinthe a remporté une brillante victoire: 16 à 4.

M. McCallum, secrétaire de la ligue dans son rapport à la *Gazette* manque de la courtoisie la plus élémentaire envers les joueurs de St Hyacinthe comme envers l'arbitre M. Ledoux. La défaite de ses hommes lui a fait perdre la tête. C'est regrettable.

Samedi, le 16, il y avait lutte à Montréal entre les Farnham et les Montréal. Le résultat a été des plus désastreux pour le club de la métropole, 2 à 23 pour les Farnham. L'excuse apparente c'est que le Montréal n'avait pas tout son monde.

Dimanche, le 17, le club de Farnham se rendait à Hull pour une lutte avec le club de cette ville, 1500 à 2000 personnes a été témoin d'une belle lutte qui s'est terminée par 18 à 6. Les Hull se montrant supérieurs à leurs visiteurs.

Dimanche, le 17, Lutte à St Hyacinthe, entre notre club local et le St Albans, 3000 spectateurs assistaient à cette partie.

Les applaudissements ont été répartis aux lutteurs de l'un et l'autre club. Les visiteurs ont montré un sang froid qui manquait à un bon nombre des nôtres. Les deux clubs ont bien joué. Les St Albans ont débuté au bat et ont surpris les St Hyacinthe par 5 points, une couple de légères erreurs des nôtres dont ils ont habilement profité leur ont valu ce chiffre. L'accident du dimanche précédant où notre catcher Smith s'est fait casser un doigt a fait que M. Desjarlais, joueur habile mais encore jeune a été nommé en remplacement de M. Smith. Champagne ne se sentant pas aussi fortement appuyé que de coutume n'a pas osé employer toute sa force et son adresse. De son côté Desjarlais a montré un peu de timidité sous le bat, c'est ce qui nous vaut la défaite de 12 à 5. Lane a fait le plus beau coup de la joute en frappant résolument une balle loin loin derrière le centre field. Il accomplit sa course et fit entrer trois hommes qui l'attendaient sur les buts.

Pour ce beau fait, Lane reçut une boîte de cigares que notre club offrait au premier home run de la joute. Jeudi dernier c'est encore un des nôtres qui a remporté les cigares M. Campbell.

Nos joueurs sont, croyons-nous, supérieurs aux visiteurs, trois des nôtres seulement ont été mis à mort sur des strikes par leur pitcher tandis que 7 des St Albans n'ont pu frapper Champagne.

On ajoute que Duc Hoyt a admis la chose.

M. Darochier a agi comme arbitre et ses décisions ont été très promptes.

En somme nous sommes contents des nôtres. Ce léger revers refroidira probablement la chaleur du tempérament de quelques uns.

Dimanche prochain, 24 mai, nous aurons ici une partie de ligue, la première à St Hyacinthe, entre les St Hyacinthe et les Plattsburg. Nous avons foi en la valeur des nôtres et nous leur souhaitons la victoire qui est attachée à leur bat.

Les prix d'admission sur le terrain des joutes ont été fixés à 15 cts pour les hommes, 10 cts pour les enfants et 10 cts pour un siège. Comme les dépenses pour maintenir un bon club sont considérables, il est juste que les revenus soient plus forts. Dans presque toutes les autres localités les prix sont de 25 à 50 cts.

Les Plattsburg dimanche auront les fameux Pappalo et Powers deux collégiens très en renom. Il ne faut pas de doute que ces deux messieurs vont recevoir une leçon pratique à St Hyacinthe.

Un avis

Nous croyons que nos joueurs trouveraient un grand profit à étudier et discuter les règlements de la partie de base-ball en réunion spéciale, durant leurs loisirs. Ils auraient un autre avantage dans ces réunions ce serait de profiter de l'expérience des uns des autres, d'apprendre les *trucs* à éviter comme ceux qu'il faut exécuter, la manière de procéder dans

certain cas difficiles et qui peuvent troubler des joueurs peu expérimentés. Une réunion tous les jours leur apprendrait beaucoup de choses nécessaires et même indispensables.

Durant la partie de dimanche dernier, le capitaine des St Albans a applaudi un beau fait, voici. Un batteur de St Albans avait frappé la balle qui alla se promener plus loin que le champ droit, Leclerc courut ramasser la balle, Casey qui tenait le champ centre se fit lancer la balle qu'il reçut fort bien, il la lança à Campbell 2e but sans tarder celui-ci la renvoya à Desjarlais qui la reçut à temps pour faire mourir le malheureux coureur à 6 pieds du but. La discipline seule a sauvé ce point.

En discutant toutes les possibilités de la partie chacun en profitera. Il faut certainement beaucoup de pratique pour bien jouer, mais il faut aussi de la théorie et la connaissance parfaite de la partie par tous les joueurs pour former un club très fort. Nous avons tous les éléments pour faire un club d'invincibles, bornons leur la tête de connaissances et les nerfs de pratique.

Médaille

M. J. A. Letellier, bijoutier, de cette ville donnera une superbe médaille au joueur qui dimanche prochain fera le premier Home-run. Il n'y a pas de doute que cette médaille sera la récompense d'un de nos joueurs.

Record

Le petit livret *Record des parties de Base-Ball* est bien utile et chacun en veut un exemplaire pour tenir note des parties.

Beaucoup d'étrangers sont venus par voitures ou chemin de fer suivre les parties de base-ball déjà jouées à St Hyacinthe.

The Northern Budget

Nous accusons réception d'un intéressant numéro de ce journal publié à Troy, N. Y. Dans ce numéro nous trouvons le 4e article d'une série de réminiscences sur le jeu de base-ball. Le club des Fauces de Foin qui durant 25 ans de 1815 à 1870 n'a pas perdu une seule partie, fait le sujet de cet article.

Les joueurs de ce temps là sont loin des joueurs d'aujourd'hui. Le compte rendu d'une partie en 1867 entre ces vétérans et le club Eureka de Newark, N. Y. les champions d'alors qui semble avoir créé un intérêt considérable dans le temps, a le résultat suivant:

Haymakers: 1 10 0 2 7 3 7 5 7—42
Eureka: 4 1 1 0 6 1 0 2 6—21

Ce qui alors était un amusement favori est devenu une profession et il y a autant de o aujourd'hui que de points lorsque les parties sont contestées.

Danielsonville.— Nos compatriotes qui ne peuvent avoir justice de leur évêque, ont décidé de porter leur appel à Rome.

Pour obtenir les fonds nécessaires ils feront un grand bazar, les 2, 4, 6, 9, 11 et 15 juin.

Ceux qui désireront aider à ces catholiques qui promettent de se soumettre à la décision de Rome, peuvent le faire en achetant des billets qui ne coûtent que 50 cts chaque.

L'argent peut être envoyé au Dr C. J. Leclaire, secrétaire du comité.

Nous espérons que cet appel sera entendu et que les billets seront enlevés promptement.

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de St-Hyacinthe.

LA COUR SUPÉRIEURE

No 57

Eusébe Bonin, bourgeois, de la paroisse de St Michel de Rougemont.

Demandeur.

vs

Joseph Leclerc, ci-devant du même lieu, maintenant absent de cette province et en pays inconnus,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

St Hyacinthe, 12 Mai 1896.

ROY & BEAUREGARD,
P. C. S.

Wanted—An Idea Who can think of some simple thing to patent? Protect your ideas; they may bring you wealth. Write JOHN WEBBERBURN & CO., Patent Attorneys, Washington, D. C., for their \$1.00 price offer and list of two hundred inventions wanted.

BERNIER & CIE.,

— COMMERÇANTS DE —

FARINES, GRAINS, GRAINES DE SEMENCE, Etc., ST-HYACINTHE.



Entrepot : Station du G. T. R.

Magasin : 271 & 273 Cascades.



GRAINES DE SEMENCE : Mil, Trèfle, Blé, Pois, Orge, Avoine, Blé-d'Inde, Sarazin, Blé-d'Inde pour ensilage, Betteraves, Carottes, Navets, etc., des meilleures qualités.

FARINES de choix pour Boulangers ou Pâtisseries, Moulée, Son, Grain pour Engrais, etc., Sel et Plâtre pour terre.

NOUVELLE BOUTIQUE
H. N. BERNIER,
Plombier,

Et poseur d'appareils de Chauffage, d'Eclairage, de Bains.
Cabinets d'aisance, Eviers (Sinks) etc., d'après les systèmes les plus perfectionnés.
TOUJOURS EN MAINS:

Tuyaux en grès,
Agrès de Fromageries, de Puits Artésien
TUYAUX, POMPES et VALVES
De toutes sortes.

RUE ST-ANTOINE,
vis-à-vis le Marché

St-Hyacinthe.

E. F. CODERRE
PEINTRE, TAPISSIER
ET DÉCORATEUR
110 RUE CONCORDE
ST-HYACINTHE.

Exécution prompte et prix modérés.
Ouvriers de première classe et matériaux de qualité supérieure.

St-Hyacinthe Illustré.
Historique de St-Hyacinthe
(Français et Anglais)

Contenant plus de 100 Gravures
EN LITHOGRAPHIE

Des Edifices Publics, Religieux,
Manufacturiers, Etc., de St-Hyacinthe.

PRIX 25 Cts.

En vente seulement au Bureau de
CE JOURNAL



Scientific American
Agency for
PATENTS
CAVEATS,
TRADE MARKS,
DESIGN PATENTS,
COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to
HUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America.
Every patent taken out by us is brought before
the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the
world. Splendidly illustrated. No intelligent
man should be without it. Weekly, \$3.00 a
year; \$1.50 six months. Address: HUNN & CO.,
PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

ALF. ST-PIERRE

— RELIEUR —

Bâtisse de LA TRIBUNE
St-Hyacinthe.

\$3 A DAY SURE Send us your address
and we will show you how to make \$3 a day; absolutely
sure. We furnish the work and teach you how to do it.
In the locality where you live. Send us your address and
we will explain the business fully; remember we guarantee a clear
profit of \$3 for every day's work; absolutely sure; don't fail to write
today. **IMPERIAL SILVERWARE CO.,** Box 60 Windsor, Ont.

DE BONNES BOTTINES,
D'EXCELLENTS SOULIERS,
DES CHAUSSURES
SANS RÉPLIQUE
AU PLUS BAS PRIX
25 PAR CENT
meilleur marché qu'ailleurs,
AU NOUVEAU
MAGASIN de CHAUSSURES
— DE —

T. A. BEDARD.
No. 189 Rue Cascades,
Vis-à-vis la Banque St-Hyacinthe,
Les plus belles lignes de Chaussures
de St-Hyacinthe.
Les plus bas prix de la ville.
Venez les voir avant d'aller ailleurs.

L. P. MORIN
MANUFACTURIER DE
PORTES, CHASSIS
JALOUSIES
Moulures, Plinthes, &c
— AUSSI —

BOIS DE SCIAGE
Séché à la vapeur, préparé et brut
Bois de charpente, et Berdeaux,
Blanchissage, Embouvetage,
Sciage.

Tout ouvrage fait promptement, et
satisfaction garantie.

Coin des rues St Joseph et
St Antoine.
ST-HYACINTHE

Nouveau Manuel du Précieux Sang
— OU —
LE LIVRE DES ELUS

Ce livre à 666 pages. Outre un
grand nombre de pieuses pratiques,
prières et lectures, il contient un ta-
bleau très étendu d'indulgences, sept
formules différentes pour la sainte
messe et le chemin de la Croix, et
vingt-deux "Entretiens" avec No-
tre-Seigneur pour l'Heure d'Ado-
ration en présence du Saint Sacre-
ment.

Le prix varie selon la qualité de
la reliure. Reliure ordinaire : 75c,
80c, 90c, \$1.00. Reliure de luxe :
\$1.35, \$2.00, \$2.50, \$3.00. Les frais
de TRANSPORT y compris.

Toute personne qui achètera ce
livre recevra, en même temps, un
pieux et élégant petit Recueil de
Prières. Adresser, comme suit, sa
demande (y compris l'un des prix
spécifiés plus haut).

MONASTÈRE DU PRÉCIEUX SANG,
St Hyacinthe, P. Q.
Canada

AVIS

Je soussigné informe les personnes
endettées envers la ci-devant société
Noreau & Sicotte, que les livres de
compte sont entre mes mains. Ces
personnes voudront bien venir régler
chez moi, au plus tôt.

JOVITE SICOTTE,

250 rue Cascades.

St Hyacinthe, 6 Mars 1896. — 2m.

Un Gouvernement Féminin

Tout se voit en Amérique,
même une ville de quinze cents
habitants, où les rôles sont com-
plètement renversés, et où la
femme règne en souveraine ab-
solute.

C'est la ville de Decatur, Mi-
chigan, qui réalise ainsi, surpasse
même les rêves les plus insen-
sés du fameux parti de l'égalité
des sexes. Non seulement la
femme domine; mais l'homme
complètement relégué au second
plan, ne compte plus. Le maire
est une femme, Mme Alura Sage;
les conseillers municipaux sont
des femmes, et tous les emplois
de la ville, à l'exception d'un
seul, celui d'attrapeur de chiens,
sont remplis par des femmes.

La direction du bureau de
poste, qui est un emploi fédéral,
est aussi confiée à une femme.

Voilà pour l'administration
publique. Mais ce qu'il y a de
plus curieux, c'est que dans la
vie privée les rôles sont égale-
ment renversés à Decatur. Ainsi
c'est la révérende Anna Gregg
qui remplit le rôle de clergy-
man au temple de l'Advent, dont
Mme Barnett est le sacristain.
Le plus important restaurant de
la ville est tenu par deux fem-
mes, Mme Crave et Mlle Hai-
nes, ce sont des femmes qui
tiennent aussi les débits de bois-
sons, où l'on ne vend, d'ailleurs,
que des sirops et des eaux ga-
zeuses. Le cordonnier est une
femme du nom de Clara Hata-
ling; le fabricant de meubles
est Mlle May Percival; le sel-
lier est Mlle Anna Pardnett; le
charron est Mme Child.

Enfin, pour ne pas prolonger
ces citations, ce sont encore des
femmes qui sont entrepreneurs
de pompes funèbres, croque-
morts et fossoyeurs.

Ajoutons que les femmes de
Decatur appartiennent presque
toutes à une société secrète, ayant
quelques rapports avec la franc-
maçonnerie. Quant aux hommes,
c'est tout au plus si l'on consent
à les employer pour les travaux
de ménage et pour soigner les
enfants.

COUR SUPÉRIEURE.

St Hyacinthe
No 62

Zénide Fafard, épouse de Arsène
Paquet, cultivateur, de la paroisse
de St Hugues, dans le district de St
Hyacinthe, a, ce jour, instituée con-
tre son époux une action en sépa-
ration de biens.

St Hyacinthe, 7 mai 1896.

BLANCHET & BEAUREGARD,
Avocats de la Demanderesse.

LE MAGASIN DU BON MARCHÉ !

En Gros et en Detail

JOSEPH BRODEUR,

Nos. 228, 234, 236, 242, et 244 Rue Cascades

SAINT-HYACINTHE

FLEUR,
GRAINS,
SON,
GRU,
MOULÉE,
Etc., Etc.

EPICERIES,
PROVISIONS,
THÉS, SUCRES,
MELASSES,
GRAISSE.
Etc., Etc.

MARCHANDISES
SECHES,
TAPIS EN LAINE,
TAPESTRY,
COTONS et
INDIENNES à la livre
Etc., Etc.

Au plus Bas Prix.

DEPARTEMENT DE GROS Nos. 27, 29, & 33 DÉTAIL 35, 43, RUE CASCADES

Agent pour la célèbre Farine forte à Boulanger.

The Lake of the Woods Milling Co, Kewatin.

Les Commerçants sont spécialement invités à venir visiter les
Marchandises de Toutes Sortes. Cotons et Indiennes à la livre que nous
recevons chaque semaine des Etats-Unis.

N. B. : — Argenteries données en cadeaux aux acheteurs.

Boite, B. P. 160. Téléphone, 118.

JOSEPH BRODEUR

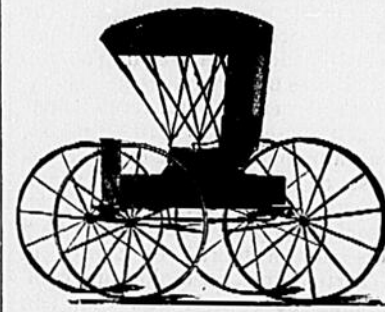
LA VILLE ET LA CAMPAGNE.

LATIMER & PERREAULT.

CES MESSIEURS ONT SUR LA RUE LAFRAMBOISE A

ST-HYACINTHE,

Des Voitures de toutes sortes et de tous les prix



Phatons,
Concords,
Buggys,
Express,
ETC., ETC.

aux conditions les plus faciles.

Instruments Aratoires des plus améliorés.

Semoirs, Bouleverseurs,
Sarclours, Herses, Etc., Etc.,

— AUSSI —

Engrais Chimiques, Phosphates, etc.

Tout est confectionné avec des matériaux de première classe et
par des ouvriers de grande capacité et expérience.
Une visite est sollicitée.

LATIMER & PERREAULT,
20 RUE LAFRAMBOISE.